



LA SAINTE EUCHARISTIE

(HOFFMAN.)

XIX<sup>m</sup>

19

Rev

**L**

grave, plus  
mystérieuse  
velle Allian  
Apôtres l'es  
recommand  
taine d'eau  
salutaire. C  
rappelle la g

Aussi bie  
Cœur, le m  
tous les élan  
amour. Du  
ristie n'est-i

XIX<sup>me</sup> ANNEE

1<sup>er</sup> JUIN

1903

N° 6



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## La sainte Eucharistie et les trois Ordres de saint François

(Notre gravure)

**L'**INSTITUTION de la Sainte Eucharistie est, sans contredit, l'une des scènes qu'on ne replace jamais sous nos yeux sans éveiller en nos cœurs les sentiments de la plus tendre affection pour Jésus-Christ. Regardez plutôt : le divin Maître est là plus doux, plus grave, plus majestueux que de coutume ; en ses mains il tient la coupe mystérieuse qui contient son sang adorable, ce sang de la nouvelle Alliance qu'il va répandre pour la rémission des péchés. Les Apôtres l'entourent, avides de l'entendre, de recevoir ses dernières recommandations : ils semblent pressés de se désaltérer à cette fontaine d'eau vive, comme lui-même est pressé de distribuer cette eau salutaire. C'est ce mystère divin, c'est ce prodige incomparable que rappelle la gravure de ce mois.

Aussi bien nous sommes au mois de juin ; c'est le mois du Sacré-Cœur, le mois de l'Eucharistie, de la Fête-Dieu, et notre foi, avec tous les élans de nos âmes, doit aller à Jésus-Hostie, à Jésus, notre amour. Du reste, le culte du divin Sacrement, le culte de l'Eucharistie n'est-il pas pour nous un culte de famille ?

(HOFFMAN.)

Est-il besoin, chers Tertiaires, de vous le prouver ? Ouvrez donc les Annales de l'Ordre Séraphique ; feuillotez seulement au hasard. Inscrit dès la première page en lettres de feu par l'amour du Séraphin d'Assise, le Mystère ineffable de nos autels s'y trouve ensuite célébré, avec toutes ses beautés et ses richesses, en lettres d'or par la science de nos docteurs ; et bien des pages sont écrites en lettres empourprées, par le sang de nos martyrs. Marchant sur les traces de leur Père, les enfants de saint François n'ont jamais cessé de répandre partout avec la compassion pour Jésus en croix l'amour le plus généreux pour Jésus-Hostie ; les trois phalanges séraphiques ont, à toutes les époques de leur histoire, rivalisé de zèle pour la gloire de l'auguste Sacrement.

François aimait ardemment le divin Prisonnier du Tabernacle : souvent il s'approchait de la sainte Table ; tous connaissent son respect extraordinaire pour les prêtres, dispensateurs de ce mystère d'amour. Quelles mains plus que les siennes eussent été dignes d'élever vers le ciel l'Hostie du sacrifice ? Et pourtant invincible fut sur ce point sa profonde humilité. Lui, d'ordinaire si jaloux de donner la première place à sa dame Pauvreté, savait cependant se montrer riche, prodigue même, quand il s'agissait du Très Saint Sacrement.

Ses enfants furent fidèles à ses exemples et à ses enseignements. Qui ne se souvient du fameux miracle de Bourges, où Antoine de Padoue montra la vivacité de sa foi et força une créature sans raison à reconnaître et à adorer son Créateur sous les voiles eucharistiques ? Qui ne se souvient de l'admirable humilité du docteur franciscain, saint Bonaventure, qui, n'osant pas s'asseoir au banquet divin, vit la Sainte Hostie s'échapper des mains du prêtre et venir se reposer sur ses lèvres ?

Plus tard saint Bernardin de Sienna exaltera en termes éloquents les magnificences de l'amour de Jésus ; et à une époque plus rapprochée, saint Léonard de Port-Maurice s'efforcera de faire connaître à tous les chrétiens le *Trésor caché* du Tabernacle et de l'autel. Mais les docteurs et les missionnaires ne seront pas seuls à chanter les louanges de Jésus-Hostie : nos humbles Frères convers, représentés par saint Didace, par saint Benoît le More et surtout par saint Pascal Baylon, désigné par le Souverain Pontife comme Patron principal des œuvres eucharistiques, nos humbles Frères convers, dis-je, ne seront pas moins dévots à Jésus dans son divin Sacrement.

Faut-il maintenant vous rappeler, chers Lecteurs, ces glorieux mar-

tyrs de C  
juillet ?  
foi en sa  
à mort ei  
précipité  
surnager  
avait cacl  
La dév  
exclusif d  
les conter  
lices de d  
souvienn  
terrassa et  
opposant  
leurs sup  
cohortes v  
Au pied d  
et de sain  
Fondatrice  
de l'adorat  
La saint  
Qui ne c  
du Tiers-O  
l'école séraj  
dent amou  
sainte Angè  
plusieurs se  
Elles l'étaie  
Hyacinthe,  
cent autres  
Ce fut un  
cle la pieus  
Tertiaire, le  
instituant l'a  
On racont  
pains d'aute  
nous voyons  
spécialement  
tionner des l

tyrs de Gorcum que nous vous présentions l'an dernier, au mois de juillet ? Ces héros versèrent leur sang pour Jésus-Hostie, pour leur foi en sa présence réelle. Pour la même cause les Huguenots mirent à mort en France bon nombre d'autres Franciscains. A Orthez, ils précipitèrent le Père Gardien dans la rivière, et l'on vit son corps surnager sur l'eau jusqu'à la ville voisine avec le saint Ciboire, qu'il avait caché sur sa poitrine.

La dévotion envers le Très Saint Sacrement ne fut pas le privilège exclusif du premier Ordre de saint François. Rien d'étonnant que les contemplatives filles de sainte Claire aient toujours fait leurs délices de demeurer au pied du Tabernacle ou de l'Ostensoir. Elles se souviennent que sainte Claire, mère et modèle de toutes les Clarisses, terrassa et mit en fuite les cohortes hideuses des Sarrasins en leur opposant comme bouclier le divin Sacrement et elles continuent, par leurs supplications à Jésus-Hostie, à refouler et à mettre en fuite les cohortes visibles et invisibles des ennemis de Dieu et de son Eglise. Au pied du saint autel, les ardeurs de sainte Catherine de Bologne et de sainte Colette ne le cédaient en rien à celles de leur sainte Fondatrice et plus d'un diocèse a confié à leurs filles l'œuvre vitale de l'adoration perpétuelle.

La sainte milice du Tiers-Ordre ne resta pas en arrière.

Qui ne connaît la foi vive de saint Louis, roi de France et membre du Tiers-Ordre, à l'égard du Très Saint Sacrement ? N'est-ce pas à l'école séraphique que sainte Elisabeth de Hongrie alla puiser son ardent amour pour l'Eucharistie ? N'était-elle pas Tertiaire, elle aussi, sainte Angèle de Mérici, fondatrice des Ursulines, qui passait parfois plusieurs semaines sans autre nourriture que la divine Eucharistie ? Elles l'étaient également ces saintes amantes de Jésus-Hostie, sainte Hyacinthe, sainte Marie-Françoise, sainte Marguerite de Cortone et cent autres qu'il serait trop long de nommer.

Ce fut un enfant de saint François qui commença au seizième siècle la pieuse coutume des Quarante-Heures. Naguère encore un Tertiaire, le vénérable Curé d'Ars renouvela la paroisse entière en instituant l'adoration perpétuelle.

On raconte de saint François qu'il aimait à préparer lui-même les pains d'autel pour le saint Sacrifice. Pour continuer cette tradition, nous voyons en France une Congrégation du Tiers-Ordre régulièrement spécialement dévouée à l'œuvre de préparer des hosties et à confectonner des linges d'autel et des ornements.

Mais est-il besoin d'aller bien loin pour prouver que la dévotion envers le Très Saint Sacrement n'a jamais cessé et ne cessera jamais d'être une dévotion chère aux enfants de saint François ? Ne voyons-nous pas à Québec, dans le sanctuaire du Très Saint Sacrement et de saint Antoine, les Sœurs Franciscaines Missionnaires agenouillées nuit et jour au pied de l'autel et offrant à Jésus leurs adorations, leurs expiations et leur supplications ? Et à Montréal, ne voyons-nous pas nos chers Tertiaires toujours au premier rang dans la confrérie de l'adoration nocturne et dans toutes les manifestations en l'honneur de Jésus-Hostie ? On entend parfois dire et répéter que le Tiers-Ordre ne professe de dévotion que pour saint François, qu'il a été institué dans ce but et qu'il est incompatible avec d'autres dévotions évidemment bien supérieures à celle-là : les dévotions au Saint Sacrement par exemple, ou à la sainte Vierge. Quelle insinuation ridicule ! Les Tertiaires vénèrent en saint François leur fondateur et leur Père ; mais ce n'est pas certes pour se faire rendre un culte que le Séraphique Père a institué le Tiers-Ordre ; les Tertiaires font profession de pratiquer les dévotions fondamentales de la vie chrétienne avec plus de ferveur que les chrétiens ordinaires et entre toutes, ils mettent au premier rang la dévotion au Saint Sacrement.

Les faits cités le prouvent évidemment et ces citations, nous pourrions les multiplier à l'infini. Dernièrement encore mourait à Paris le prince de la Tour d'Auvergne, Tertiaire et fervent disciple de saint François ; or il était président de l'adoration nocturne de Montmartre. Chaque mois sa dévotion au Sacré-Cœur dans le divin Sacrement le ramenait au sanctuaire de Montmartre ; ni la fatigue, ni l'éloignement, rien ne put jamais l'empêcher de s'acquitter de son devoir. Souvent pendant qu'à son hôtel on le croyait au repos, il s'en allait, accompagné d'un de ses amis, passer une partie de la nuit en adoration devant le Très Saint Sacrement.

Non, chers Lecteurs, le Tiers-Ordre de saint François n'a garde de négliger la dévotion à la Très Sainte Eucharistie ; son histoire depuis plus de sept siècles est là pour la prouver ; l'expérience des temps présents ne donnera pas le démenti aux temps passés. Nos chers Tertiaires ne seront pas infidèles à leur glorieux héritage : eux aussi ils seront toujours les premiers au poste d'honneur : assistance quotidienne à la sainte Messe, quand leurs occupations le leur permettent, sainte Communion, non seulement mensuelle, mais hebdomadaire même, visite au Très Saint Sacrement, heure d'adora-

tion et H  
réparatio  
reux d'en  
que par d  
de saint  
divin Sac



No



Chapit  
clercs. (1)



ne craigner  
que s'ils ou

Chapitre  
les clercs. (

Le bienh  
paix avec to  
mais il leur  
des clercs, e

(1) Légende

(2) Speculu

tion et Heure-sainte, assistance aux processions et aux cérémonies de réparation, ils ne négligeront aucun de ces moyens, chacun sera heureux d'en choisir l'un ou l'autre et prouvera ainsi, par des faits plus que par des paroles, qu'aujourd'hui comme autrefois, le Tiers-Ordre de saint François est au premier rang dans la garde d'honneur du divin Sacrement !

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



## Nouvelles Petites Fleurs Franciscaines



**Chapitre xxii.** — Que les serviteurs de Dieu honorent les clercs. (1)



BIENHEUREUX le serviteur de Dieu qui met sa confiance dans les clercs vivant selon la forme de la sainte Eglise Romaine ; mais malheur à ceux qui les méprisent. Il est possible qu'ils soient pécheurs ; personne, cependant, ne doit les juger ; car le Seigneur s'en réserve à lui-même le jugement. Par cela même qu'ils ont la charge sublime de disposer du Corps très saint et du Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'ils reçoivent et que seuls ils donnent aux autres, ceux qui

ne craignent pas de les outrager commettent un plus grand péché que s'ils outrageaient tous les autres hommes d'ici-bas.

**Chapitre xxiii.** — De l'humilité et de la paix à garder avec les clercs. (2)

Le bienheureux François voulait que ses enfants vécussent en paix avec tous les hommes et qu'ils s'abaissassent au dernier rang, mais il leur recommandait surtout de pratiquer l'humilité à l'égard des clercs, et lui-même leur en donnait l'exemple.

(1) Légende des trois compagnons.

(2) *Speculum perfectionis* IV. 54.

« Mes frères bien-aimés, disait-il à ses religieux : nous avons été  
 « envoyés pour aider les clercs en travaillant au salut des âmes, afin  
 « que ce qui peut manquer en eux soit suppléé par nous. Chacun  
 « recevra sa récompense non en raison de son autorité mais de son  
 « travail. Sachez donc, mes frères, que le gain le plus agréable à Dieu  
 « est celui des âmes, et nous pouvons mieux le procurer par la paix  
 « avec les clercs que par la discorde. Pour eux, s'ils empêchent le  
 « salut des âmes, c'est à Dieu qu'appartient la vengeance, et lui-  
 « même la leur fera sentir en son temps.

« Ainsi donc, soyez soumis aux prélats, et ne donnez jamais lieu,  
 « pour ce qui est de vous, à la discorde qui viendrait d'un faux zèle.  
 « Si vous êtes des enfants de paix, vous gagnerez le clergé et le peu-  
 « ple, et cela sera plus agréable à Dieu que si vous gagniez le peu-  
 « ple seulement en éloignant le clergé. Couvrez les fautes des clercs,  
 « suppléez à ce qui leur manque, et après avoir agi de la sorte n'en  
 « soyez que plus humbles.»

**Chapitre xxiv.** — Comment saint François répondit à ses frères qui lui conseillaient de demander le privilège de prêcher librement en tout lieu. (1)

Plusieurs Frères avaient dit au bienheureux François : « Père, ignorez-vous que les évêques nous refusent parfois la permission de prêcher, et que nous sommes obligés à cause de leur refus de demeurer plusieurs jours sans rien faire jusqu'à ce qu'enfin nous obtenions la faculté d'annoncer la parole de Dieu. Demandez donc au Seigneur Pape un privilège spécial de prêcher en toute liberté. Cette faveur nous ôterait tout ennui et serait pour le plus grand bien des âmes. »

A ceux qui lui parlaient ainsi François répondit avec indignation : « Vous, Frères-Mineurs, vous ne comprenez pas les volontés de Dieu et vous ne me laissez pas convertir le monde selon les desseins de la Providence. Avant tout je veux gagner les prélats par une vie sainte et un humble respect ; une fois gagnés ils vous appelleront pour prêcher et convertir leurs peuples, et eux-mêmes attireront les fidèles autour de vous, mieux que ne l'auraient fait vos privilèges qui vous exposeraient à l'orgueil. Ensuite si vous ne recherchez aucun intérêt humain et si vous exhortez le peuple à rendre

(1) *Speculum perfectionis* IV. 50.

« aux égl  
 « à enten  
 « tez pas  
 « bien tro  
 « Je vo  
 « lège : c  
 « tous les  
 « vailler à  
 « paroles.

**Chapit**  
 toyait les

A l'épo  
 Marie des  
 parcourait  
 publiques  
 balai pour  
 coup à la  
 désiré. Au  
 membres d  
 du des fidè  
 âmes ; par  
 dans les ég  
 objets qui

**Chapitr**  
 pendant qu  
 vint un sai

Un jour  
 située dans  
 et à l'appro  
 arrivée se ré  
 voyaient ave  
 Or, un pr  
 bourait alor  
 heureux Pèr

(1) *Speculum*  
 (2) *Speculum*

« aux églises tous leurs droits, les prélats vous inviteront d'eux-mêmes  
 « à entendre les confessions de leurs ouailles, d'ailleurs ne vous met-  
 « tez pas en peine de cela ; une fois convertis, les pécheurs sauront  
 « bien trouver des confesseurs.

« Je vous le dis, je ne demande au Seigneur pour moi qu'un privi-  
 « lège : celui de n'en avoir jamais aucun ; je veux seulement révéler  
 « tous les hommes, et observant avec soin notre sainte Règle, tra-  
 « vailler à la conversion de tous par mes exemples plus que par mes  
 « paroles.»

**Chapitre xxv.** — Comment saint François balayait et netto-  
 yait les églises en signe de respect. (1)

A l'époque où le bienheureux François établit sa résidence à Sainte-  
 Marie des Anges, comme ses Frères n'étaient pas très nombreux, il  
 parcourait les environs d'Assise et prêchait la pénitence sur les places  
 publiques et dans les temples saints. Il emportait toujours avec lui un  
 balai pour nettoyer les églises malpropres ; car il s'affligeait beau-  
 coup à la vue d'une église qui n'était pas propre comme il l'aurait  
 désiré. Aussi toujours après ses sermons au peuple, il réunissait les  
 membres du clergé présents, dans un lieu retiré, pour n'être pas enten-  
 du des fidèles, et là il leur adressait une instruction sur le salut des  
 âmes ; par dessus tout il leur recommandait d'entretenir la propreté  
 dans les églises et de préserver de toute souillure les autels et les  
 objets qui servent au culte des saints mystères.

**Chapitre xxvi.** — D'un paysan qui rencontra saint François  
 pendant qu'il balayait une église, puis entra dans l'Ordre et de-  
 vint un saint Frère. (2)

Un jour donc que saint François était allé à une certaine église  
 située dans un village du territoire d'Assise, il se mit à la balayer  
 et à l'appropriier comme l'aurait fait un domestique. Le bruit de son  
 arrivée se répandit aux alentours ; car les habitants de la contrée le  
 voyaient avec plaisir et l'écoutaient avec plus de plaisir encore.

Or, un paysan, nommé Jean, d'une admirable simplicité, qui la-  
 bourait alors son champ, n'eût pas plutôt appris la venue du bien-  
 heureux Père, qu'il courut vers lui et le trouva occupé à balayer

(1) *Speculum perfectionis* IV.

(2) *Speculum perfectionis*, IV. 57.

humblement et dévotement : « Frère, lui dit-il, donne-moi ce balai, je veux te venir en aide ; » saint François le lui remit et il acheva de balayer.

Il vint ensuite s'asseoir à côté de François et lui dit ces paroles : « Je veux que tu me fasses Frère. Il y a longtemps que je désire servir Dieu, surtout depuis que j'ai entendu parler de toi et de tes Frères. Mais je ne savais comment te rencontrer. Maintenant donc que le bon Dieu m'a fait la grâce de te voir, parle, je ferai tout ce qu'il te plaira. »

Le bienheureux François considérant sa ferveur, se réjouit dans le Seigneur, surtout parce qu'il n'avait pas encore beaucoup de Frères et qu'un homme si simple et si pur lui semblait propre à faire un bon religieux. Il lui fit donc cette réponse : « Frère, si tu veux embrasser notre vie et notre société, il faut te dépouiller de tous les biens que tu possèdes légitimement, et que tu les donnes aux pauvres selon le conseil du saint Evangile. Tous mes frères ont agi de même, ils se sont dépouillés de tout ce qu'ils pouvaient avoir. »

Sur ce, le paysan étant retourné, en toute hâte, au champ où il avait laissé ses bœufs, les délia et en conduisit un au bienheureux François en disant : « Frère, après avoir tant d'années servi mon père et ceux de ma maison, il est juste que j'aie ma petite portion d'héritage ; je veux donc prendre ce bœuf pour ma part et en disposer en faveur des pauvres, suivant que tu le jugeras le meilleur. » Le Saint se mit à sourire ; mais les parents du postulant et surtout ses frères, qui étaient tous petits, apprenant que leur Jean voulait les quitter, commencèrent à pleurer si fort et à pousser des cris si déchirants que saint François fut ému de pitié à l'égard d'une famille aux enfants si nombreux et si faibles. « Préparez le repas, leur dit-il, nous mangerons tous ensemble ; et ne pleurez plus car je vais vous combler de joie. » Lorsque le repas fut servi, tous mangèrent et la gaité régna dans tous les cœurs.

Après le repas, le bienheureux François dit aux parents : « Votre fils veut se consacrer au service de Dieu, ne vous en attristez pas ; au contraire, il faut vous réjouir et votre joie doit être grande. En donnant votre fils à Dieu, c'est votre propre chair que vous lui donnez ; et en retour tous nos Frères deviennent vos enfants et vos frères. Quel honneur ! il est grand aux yeux de Dieu et des hommes. Que de grâces tant pour l'âme que pour le corps ! Servir Dieu c'est régner ; puisque votre fils, créature de Dieu, veut

« servi  
« le re  
« je ve  
« vrai  
« d'au  
Le  
cause  
prit dé  
d'une  
faisait  
Qua  
dans q  
afin d'i  
heureu  
soupira  
remarq  
beauco  
« faire  
« forme  
Et F  
en voya  
Ce p  
bienheu  
Il me  
croître  
et corps  
et sa vie  
saint Je

+++++

AVIS

Sainte A

partiront

7 hrs p.

leine. R

« servir son Créateur, je ne puis et en conscience je ne dois pas vous « le rendre. Mais afin qu'il soit pour vous un sujet de consolation, je veux qu'il vous abandonne son bœuf à vous-mêmes comme étant « vraiment pauvres, bien que d'après l'Évangile il doive le donner à « d'autres pauvres. »

Le paysan charmait François par sa simplicité pure et sainte, et à cause de cela, le bienheureux Père lui donna l'habit de l'Ordre, et le prit désormais humblement pour son compagnon. Il était, en effet, d'une si grande simplicité qu'il se croyait obligé à faire tout ce que faisait lui-même le bienheureux François.

Quand le bienheureux François se tenait dans quelque église ou dans quelque autre lieu pour prier, il voulait toujours le contempler afin d'imiter ses actions et tous ses gestes. C'est pourquoi, si le bienheureux fléchissait le genou, ou levait les mains au ciel, s'il crachait ou soupirait, il faisait lui aussi de même. Le bienheureux François l'ayant remarqué, commença à le reprendre de ses naïvetés, mais avec beaucoup d'allégresse, et le paysan répondit : « Frère, j'ai promis de « faire tout ce que tu ferais ; c'est pourquoi il faut que je me conforme à toi en toutes choses. »

Et François était dans l'admiration et dans une joie merveilleuse, en voyant en lui tant de pureté et de simplicité.

Ce paysan, dans la suite, fit tant de progrès dans la vertu que le bienheureux François et tous les autres Frères en étaient émerveillés.

Il mourut peu de temps après, sans avoir cessé un seul instant de croître en perfection. C'est avec des transports d'allégresse spirituelle et corporelle que le bienheureux Père racontait aux Frères sa vocation et sa vie ; même il avait coutume de l'appeler non Frère Jean, mais saint Jean.

\*\*\*\*\*

**AVIS :** Le pèlerinage annuel des *Frères* du Tiers-Ordre à Sainte Anne de Beaupré est fixé au 15 août prochain. Les pèlerins partiront par le *Beaupré*, au quai Bon Secours, le samedi 15 août à 7 hrs p. m. Au retour : stations à Québec et au Cap de la Madeleine. Retour à Montréal, le lundi 17 Août, à 5 hrs du matin.

## Les Montagnes de la Bible

### Le Mont Nebo et la Mort de Moïse (Suite)



ES musulmans, qui tiennent Moïse en grande vénération, placent le tombeau de Moïse à Deir Nébi Mousa, à six milles de l'extrémité Nord-Ouest de la Mer Morte.

Deir Nébi-Mousa veut dire : Couvent du prophète Moïse. Malheureusement ce couvent ne date que du iv<sup>e</sup> siècle et ce n'est que par une pure légende que les Musulmans ont pu placer là, le tombeau de Moïse. A les en croire, le prophète se promenant un jour dans les montagnes aperçut quatre ouvriers qui creusaient une grotte dans la pierre vive ; Moïse les prit pour des hommes, ils étaient des anges : le soleil était ardent et nul endroit aux environs pour se garder de ses rayons de feu. Les anges invitent Moïse à entrer pour se reposer un instant à l'ombre et le prient de s'asseoir sur le banc de pierre qu'ils venaient de tailler. Le prophète accepte et l'un des envoyés de Dieu lui offre alors un fruit au parfum exquis. Moïse le prend pour se désaltérer ; mais à peine en a-t-il respiré l'odeur qu'il tombe dans le sommeil de l'éternité.

Pour poétique que soit cette légende, ce n'est qu'un conte oriental, elle n'a rien de fondé, et contredit expressément le Deutéronome. Chap. xxxiv.

Il reste à dire un mot d'un événement dont le Nébo a été le théâtre et qui seul suffirait à l'immortaliser. On lit au 11<sup>e</sup> Livre des Machabées (Chap. II. vers. 1 à 9) un récit piquant de curiosité. « On trouve consigné dans les archives publiques que Jérémie commanda aux émigrés de prendre le feu sacré... Puis il fit emporter le Tabernacle et l'Arche d'Alliance et se rendit à la montagne (le Nébo), sur laquelle Moïse était monté et d'où il avait vu l'héritage de Dieu. Là, Jérémie trouva une grotte, il y entra, y plaça le Tabernacle, l'Arche et l'autel des parfums et en boucha l'entrée. Quelques Juifs voulurent remarquer ce lieu mais ils ne purent le retrouver. Jérémie d'ailleurs l'ayant appris les blâma, en leur disant que ce lieu demeurerait inconnu jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé la

famille  
seuleme  
Près  
pour air  
c'était u  
ville ido  
temps à  
livrer au  
éveille d  
Moïse  
où il n'e  
de l'Egy  
de tristes  
privilié  
où coule  
Ces âmes  
torrent de  
malheur  
de la mal  
leur vocat  
perfection  
et Israël,  
au sein de  
à l'appel  
Moïse,  
et mouran  
et justes,  
consume l  
viens don  
cours de l  
me délivre  
entrer dan  
Moïse m  
tous les vr  
la séparati  
existence c  
le prophète  
qu'ils ont  
Moïse m

famille de son peuple dispersé et qu'il lui eût fait miséricorde. Alors seulement le Seigneur découvrira l'Arche. »

Près du mont Nébo, il y avait la ville de Nébo, dont il ne reste, pour ainsi dire, aucune trace. Saint Jérôme pourtant nous dit que c'était une ville célèbre par son culte pour Beelphégor ou Chamos, ville idolâtre et par conséquent maudite. Nous ne perdrons pas notre temps à en chercher les ruines. Nous avons autre chose à faire : nous livrer aux réflexions douces et réconfortantes que ce grand spectacle éveille dans nos esprits.

Moïse qui meurt sur le mont Nébo, en face de la Terre Promise, où il n'entrera pas, ni lui, ni aucun de ceux qui sont sortis avec lui de l'Egypte, sauf Caleb et Josué, ne vous met-il pas au cœur un peu de tristesse, chers Lecteurs ? Ne vous fait-il pas penser à tant d'âmes privilégiées, appelées par Dieu à la Terre Promise de la vie religieuse où coulent le lait et le miel de la grâce et qui n'y entrent jamais ? Ces âmes, dans leur famille, le monde et leurs passions, rencontrent *le torrent de la contradiction*, elles s'y arrêtent : *væ mundo a scandalis !* malheur au monde assassin des âmes ! dit alors Jésus : *c'est le torrent de la malédiction*. Ces âmes n'entreront plus dans la Terre Promise, leur vocation sainte est perdue sans retour, elles ne monteront pas à la perfection qui devait être la leur. Elles seront ici-bas, comme Moïse et Israël, partout au désert et en exil ; elles y mourront, elles y meurent au sein de regrets superflus. Ne fermons jamais l'oreille de notre cœur à l'appel de Dieu et puissent les parents n'y jamais mettre obstacle !

Moïse, sur le mont Nébo, ravi en extase devant la Terre Promise et mourant du désir d'y entrer : mais ce sont toutes les âmes saintes et justes, de tous les temps, de tout âge et de toutes conditions, que consume le désir du ciel et qui répètent : Beau ciel, éternelle patrie, viens donc combler tous nos désirs ! Oui ce sont les âmes qui au cours de leur carrière mortelle ont redit souvent avec l'apôtre : Qui me délivrera de ce corps de mort ! Qui me donnera de mourir pour entrer dans la Terre Promise et y vivre avec le Christ-Jésus !

Moïse mourant sur le Nébo, en face de la Terre Promise, ce sont tous les vrais chrétiens, pères, mères et enfants, désolés, fatigués de la séparation, épuisés de larmes et qui, à la dernière heure d'une existence consacrée à faire la volonté de Dieu, se réjouissent, comme le prophète, à la pensée qu'ils vont se réunir à leurs Pères, à tous ceux qu'ils ont aimés et qui les ont précédés dans la Terre des vivants.

Moïse mourant sur le Nébo, c'est le bon prêtre à ses derniers

instants. Comme Moïse, il a tenu, en ses mains, les Tables de la Loi pour les montrer au peuple ; ces commandements, qu'il a si souvent rappelés à ses ouailles, il les a lui-même observés scrupuleusement : *capit facere et docere*, il a prêché d'exemple. Jamais depuis son ordination, il n'a cessé de passer en faisant le bien, il est monté pour la dernière fois à l'autel du sacrifice, il va mourir. Autour de lui tout est calme et paisible, lui-même est dans le calme et la paix ; il entrevoit la Terre Promise, où tant d'âmes, par lui sauvées, l'attendent et l'appellent.

Moïse enfin, mourant sur le Nébo, me fait surtout penser à la mort du bon religieux. Chers Lecteurs, prenons ici une grande et suprême leçon : Moïse expirant sur les hauteurs, d'où la vue de la Terre Promise lui apparaît si nette et si précise, me rappelle Notre Séraphique Père saint François mourant lui aussi de la mort des prédestinés, de cette mort que nous devons envier tous jusqu'à redire tous les jours : *Moriatur anima mea morte justorum*. Puissé-je mourir de la mort des justes !

C'était sur le soir, nous disent ses biographes, tout à coup ému jusqu'aux larmes, mais gardant assez de liberté d'esprit pour songer à ceux qu'il allait quitter, semblable à Moïse bénissant l'une après l'autre les tribus d'Israël, Notre Père mande lui aussi tous ceux qui lui sont chers, pour les bénir et leur faire ses paternels adieux : « Adieu, oui, adieu, mes enfants bénis, dit saint François. Je vous laisse dans la crainte du Seigneur, demeurez-y toujours. » C'est la sollicitude de Moïse pour son peuple, c'est Moïse recommandant la fidélité à Israël. « Pour moi, ajoute Notre Séraphique Père, je vais à Dieu avec empressement, » et de même que Moïse sur l'ordre du Très Haut à dû composer son cantique avant de s'endormir avec ses pères, de même encore saint François redira son cantique et terminera par ces mots de suprême désir : « Oh ! mon Dieu, faites sortir mon âme de sa prison, afin que je puisse chanter votre nom : les justes sont dans l'attente de la récompense que vous allez me donner. »

N'est-il pas vrai que Notre Père aperçoit là, devant lui, la Terre Promise ? il la voit, il la touche. Il peut mourir, les Anges l'accueillent avec joie : *Angelorum chorus exultat*, la Très Sainte Trinité le reçoit avec cette gracieuse invitation : *mane nobiscum in æternum*, habite avec nous pour l'éternité. Puisse un jour notre mort ressembler à celle de ces deux grands Saints : Moïse et François.

FR. GASTON, O. F. M.



religieux  
gations e  
ainsi que  
Les Co  
ciscains,  
paraître u  
imputatio  
suite, dan  
En voi  
« Que no  
« Nous n  
notre pays,  
damne-t-on  
« Nous sa  
journaux ;  
de ceux qui  
« Nous le  
connaissent  
Pourquoi de  
pas ?  
« Que nou  
« De ne p  
avons toujou  
bon de défe  
charges abus  
« De nous  
plus volontie  
permettre de  
esprits, et de  
terrain brûlar  
tions, unique  
« De recevu  
ne recevait p  
cette directio  
cesse de nous



## La persécution religieuse en France



APRÈS avoir trainé pendant près de deux ans, la question des congrégations religieuses en France a été résolue avec une précipitation que les plus pessimistes eux-mêmes ne prévoyaient pas. En moins de quinze jours, tous les religieux voués à la prédication ont été dispersés, vingt-cinq congrégations enseignantes ont été également condamnées à la dissolution, ainsi que l'Ordre des Chartreux.

Les Congrégations dissoutes au nombre desquelles sont les Franciscains, les Capucins et les Pères du Tiers-Ordre régulier, ont fait paraître une protestation calme et digne dans le but de répondre aux imputations calomnieuses formulées contre elles à la Chambre et, par suite, dans la presse et dans le public.

En voici les principaux passages.

« Que nous reproche-t-on ?

« Nous n'avons pas à refaire notre histoire, si glorieusement liée à l'histoire de notre pays, mais nos œuvres sont là ; pour laquelle de ces œuvres nous condamnait-on ?

« Nous savons bien que la calomnie s'attaque tous les jours à nous dans certains journaux ; il lui est facile de nous noircir des accusations les plus ignobles auprès de ceux qui ne nous connaissent pas.

« Nous le demandons avec confiance à tous nos concitoyens : les religieux qu'ils connaissent personnellement méritent-ils les reproches odieux qu'on leur adresse ? Pourquoi donc, sans preuves, supposer plus coupables ceux qu'ils ne connaissent pas ?

« Que nous reproche-t-on ?

« *De ne pas payer les impôts ?* — Plusieurs, dans le peuple, l'ont cru. Mais nous avons toujours rendu à César ce qui est à César, et si certains d'entre nous ont jugé bon de défendre devant les tribunaux des droits qu'ils croyaient lésés par des charges abusives, qui donc oserait les en blâmer ?

« *De nous lancer dans la politique ?* — C'est l'un des griefs que l'on articule le plus volontiers et le plus violemment contre nous. Du moins aurait-il fallu nous permettre de nous défendre contre un préjugé si profondément enraciné dans les esprits, et de prouver que, si certaines personnalités avaient pu se lancer sur ce terrain brûlant, tout autre était l'objet des travaux apostoliques de nos congrégations, uniquement vouées à répandre le royaume de DIEU sur la terre.

« *De recevoir la direction d'une puissance étrangère ?* — Comme si tout chrétien ne recevait pas du Vicaire de JÉSUS-CHRIST la direction de son âme, et comme si cette direction pouvait porter le moindre ombrage au pouvoir civil, auquel elle ne cesse de nous prêcher l'obéissance ?

« Nous est-il permis d'ajouter que si une direction pouvait exciter notre zèle au service de la France, c'était bien celle du glorieux ami de la France, qui occupe aujourd'hui le Saint-Siège ?

« *De nous soustraire à la direction des évêques ; de diminuer et de paralyser l'action du clergé séculier ?* — Nous n'avons plus à répondre à ce grief : nos évêques l'ont fait pour nous, et nous sommes heureux d'avoir cette occasion de leur adresser publiquement, avec l'hommage ému de notre profonde reconnaissance, la nouvelle assurance de notre religieux dévouement.

« *De résister aux pouvoirs publics ?* — Mais l'acte même à la suite duquel nous sommes condamnés, n'est-il pas la preuve la plus éclatante de l'entière délérence que nous témoignons aux représentants de ces pouvoirs ? Aurions-nous fait acte de rebelles, en sollicitant l'autorisation du gouvernement et en lui fournissant tous les états, listes, statuts et justifications qu'il nous a demandés ?

« Est-ce la récompense de cette confiance que nous recevons aujourd'hui ?

« *On nous reproche d'être riches, d'être puissants, d'être actifs ?* — Notre richesse, elle s'étale au soleil : lorsque, au prix de nos labeurs, nous avons pu réaliser quelque épargne, nous l'employons à soutenir nos missionnaires, à entretenir nos vieillards, à former nos sujets ; et ce qui peut nous rester encore, nous le réservons pour construire une chapelle, un hospice, une école, dont le peuple est appelé à jouir autant que nous, et qui ne nous empêche pas de rester pauvres dans nos cellules.

Notre puissance ou notre activité, à quoi donc est-elle consacrée ? Qu'on mette au grand jour nos œuvres : qu'on ne se contente pas de vagues et vaines accusations, qu'on examine, qu'on contrôle, qu'on vérifie ; et si on constate que ces œuvres nuisent à la paix et à la prospérité de la France, qu'on nous condamne.

« Si, au contraire, comme nous en avons l'intime conscience et l'absolue certitude, ces œuvres sont toutes de paix, de bienfaisance, de dévouement, de charité, de miséricorde ; si c'est pour DIEU et pour la France que nous unissons et dépendons nos vies ; si, en soumettant librement nos volontés à la forte et sainte discipline des vœux et en renonçant aux joies de la famille, comme à l'usage des richesses, nous ne voulons et ne faisons que réserver plus de force pour le service de l'humanité, alors, que la justice parle et maintienne nos droits.

« Aussi bien est-ce à elle que restera le dernier mot : les hommes passent, la justice demeure. »

De son côté, le Prieur des Chartreux en appelle au tribunal de Dieu et cite le premier ministre devant ce tribunal pour bientôt. L'histoire nous rapporte plusieurs exemples semblables d'appel à la justice de Dieu. Ils ont été entendus, celui-ci le sera également.

Les manifestations les plus imposantes ont eu lieu en faveur des religieux. Les journaux en signalent spécialement plusieurs en l'honneur des enfants de saint François. A Roubaix, 3,000 hommes firent un cortège triomphal aux religieux partant pour le Canada. Toute la population ouvrière se joignit au cortège. A Nîmes plus de 10,000 personnes et tout le clergé de la ville accompagnèrent nos religieux

partant  
les atten  
dernière  
de villes  
de symp  
Capucin  
à des dé  
portait la  
gieux a c  
Ce n'e  
gieux sill  
patrie, la  
sible, qu  
Ce qui  
gion qui  
n'est que  
voici, d'a  
congrégat  
pas les m  
moine, le  
nonciati  
a été tent  
aller jusq  
l'édifice d  
sance poli  
Si Dieu  
tion et alo  
dre de sai  
monde, l'E  
ce n'en a j  
Il nous  
pathie qui  
Semaine re  
C'est un d  
nos plus sy  
d'être si oc  
« Que D  
Qu'il bénis

partant pour l'Italie. L'évêque assisté de ses deux vicaires généraux les attendait à la gare pour leur faire ses adieux et leur donner une dernière bénédiction. A Nantes, au Havre et dans un grand nombre de villes la cause de nos religieux soulève les mêmes manifestations de sympathie et de protestation. L'expulsion par la force des Pères Capucins a donné lieu, surtout dans la Savoie et le Midi de la France, à des démonstrations parfois héroïques de l'attachement que leur portait la population : preuve évidente que cette exécution des religieux a contre elle l'opinion publique.

Ce n'en est pas moins un triste spectacle que celui de tous ces religieux sillonnant la France et partant pour l'exil, puisque dans leur patrie, la vie d'abnégation, de pauvreté et de dévouement est impossible, que leurs chapelles sont fermées et leurs maisons confisquées.

Ce qui est plus triste encore, c'est la guerre à l'Eglise et à la religion qui va maintenant battre son plein. La suppression des religieux n'est que le commencement de la lutte. Le programme complet, le voici, d'après les organes du parti qui règne actuellement. « Après les congrégations d'hommes, les congrégations de femmes qui ne sont pas les moins funestes. Après la Congrégation, l'Eglise. Après le moine, le prêtre. Après l'application de la loi des associations, la dénonciation du Concordat et le divorce avec l'Eglise. Un grand effort a été tenté par la majorité, mais le plus difficile reste à faire ; il faut aller jusqu'au bout, c'est-à-dire abattre jusqu'à la dernière pierre de l'édifice du cléricalisme, détruire jusqu'au dernier vestige de la puissance politique de l'Eglise. »

Si Dieu n'intervient, ils réussiront dans leur entreprise de destruction et alors c'en sera fait de la France, car les religieux vivront, l'Ordre de saint François en particulier durera jusqu'au dernier jour du monde, l'Eglise vivra, elle a des promesses d'immortalité, mais la France n'en a pas ; et c'est là, la grande et l'unique douleur des proscrits.

Il nous est consolant de reproduire ici les témoignages de sympathie qui nous viennent du Canada et que nous lisons dans la *Semaine religieuse de Montréal*, du 4 mai 1903. « Aux chères victimes. C'est un devoir du cœur que nous voulons accomplir, en saluant de nos plus sympathiques respects les victimes innocentes qui viennent d'être si odieusement condamnées.

« Que Dieu protège dans leur épreuve imméritée tous ces religieux. Qu'il bénisse et console leurs Frères de notre diocèse. ....  
 .... « Tous ces religieux que

nous aimons, dont nous admirons les œuvres et les vertus, viennent d'être frappés par un gouvernement impie.

« Puisse le Seigneur abréger les jours de la tempête ; qu'il leur donne le moyen de subvenir aux frais de toutes sortes qu'elle leur impose ; qu'elle fortifie les membres âgés de tous ces Instituts, les vieillards pour qui l'exil est particulièrement dur ou même impossible ; qu'il conserve la générosité des plus jeunes et leur permette de faire bénéficier d'autres âmes chrétiennes, dans des pays plus hospitaliers, des fruits de leur piété et de leurs talents. »

A de si belles paroles qui expriment de si nobles sentiments, les proscrits disent : Merci.

FR. C.-M. O. F. M.



## Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

**N**os missionnaires. — Dans la campagne menée contre nos compatriotes qui font partie des Missions de Chine, on a souvent prétendu que leur action était mal vue des populations et des autorités. Or, voici qu'un Franciscain, Breton d'origine, a été chargé par le vice-roi du Chan-si de la pacification du Nord de la province. Ce mandataire officiel a si bien réussi que le gouvernement chinois, sur la proposition du vice-roi, vient de nommer le P. Gabriel Maurice, Mandarin, avec droit au bouton de cristal de roche. C'est au moins le dixième missionnaire ainsi récompensé par la cour de Chine pour succès dans une mission officielle. C'est donc l'influence et la renommée de la France que combattent ceux qui empêchent le recrutement des religieux missionnaires.

Le Pèlerin.

**Pénitence.** — On lisait dernièrement dans la *Semaine catholique de Toulouse* la note suivante. « Un grand nombre de femmes du monde s'entendent cette année facilement, sans effort et par un sentiment naturel de la gravité de l'heure présente, pour ne jamais aller au théâtre, pour ne pas aller au bal pendant la durée du Carême, pour éviter le plus possible de prendre part à de grands dîners, pour

ne rien  
miséric  
actuels  
le Tiers  
désir du  
Règle q  
Les  
grégiati  
Francisc  
« On s  
étaient fi  
cains co  
tempéran  
On les v  
rivaux, le  
laissant é  
idées de  
« Et au  
histoire,  
pour repc  
nes furen  
défenseur  
de bénir  
rangs. C  
qui les er  
double ar  
« Quant  
après les  
Sampiero,  
puaient  
ner à bien  
« De no  
cains n'en  
insulaire  
les voit se  
parole divi  
malheureu  
toutes les  
travers des

ne rien offrir, à leur jour de réception. Tout cela pour attirer la miséricorde de Dieu sur la France et obtenir la cessation des maux actuels de l'Eglise. » Un pas de plus, et ces Dames entreront dans le Tiers-Ordre dont elles suivent déjà le programme et réaliseront le désir du Pape qui voit depuis longtemps le salut du monde dans la Règle que professe l'Institut de la Pénitence.

**Les Franciscains en Corse.** — Dans un article sur les congrégations en Corse, la *République d'Ajaccio* apprécie ainsi le rôle des Franciscains :

« On sait combien, autrefois, les Corses étaient divisés, combien ils étaient féroces et implacables dans leurs haines ; les bons Franciscains contribuèrent plus puissamment que personne à adoucir ces tempéraments de feu, prêts à s'enflammer à la moindre étincelle. On les voyait passer comme des anges de paix, à travers les camps rivaux, leur prêchant l'union et la concorde, apaisant les animosités, laissant dans les cœurs les plus farouches, les plus endurcis, des idées de mansuétude et de pardon, des retours définitifs au bien.

« Et aux jours de détresse, aux heures les plus sombres de notre histoire, aux cours des luttes épiques que notre île eut à soutenir, pour repousser les invasions qui fondirent sur elle, ces mêmes moines furent les meilleurs apôtres de notre indépendance, les meilleurs défenseurs de nos rivages et de nos foyers menacés ; non contents de bénir et d'encourager nos soldats, ils prenaient place dans leurs rangs. Combattant au plus fort de la mêlée, communiquant à ceux qui les entouraient cet héroïsme invincible que peut seul inspirer le double amour de la religion et de la patrie.

« Quant à leurs couvents, ils servaient de refuge à nos ancêtres ; après les fatigues de la guerre, les héros de notre indépendance, Sampiero, Sambuccio, Pascal Pabli y tenaient leurs assemblées, y puisaient les forces et les conseils dont ils avaient besoin, pour mener à bien leurs glorieuses entreprises.

« De nos jours même, malgré les progrès de l'impiété, les Franciscains n'en continuent pas moins à être aimés de nos populations insulaires ; c'est qu'ils sont les amis du peuple, par excellence ; on les voit se multiplier pour apporter aux foules les bienfaits de la parole divine, pour administrer les mourants, soulager et consoler les malheureux ; leurs couvents restent encore grandement ouverts à toutes les misères humaines, les aumônes qu'on leur fait s'en vont, à travers des chemins secrets, diminuer les besoins, répandre un peu

de joie dans les mansardes et les chaumières, où le riche rougirait de mettre le pied.

« Et on briserait d'un trait de plume les liens sacrés, les liens séculaires qui unissent notre île à la grande famille franciscaine ! . . . Ce serait vraiment piétiner les plus glorieux souvenirs de notre histoire et frapper le peuple corse, dans ses affections les plus chères. »

**Les Franciscains en Haute-Egypte.** — Sur les confins des provinces de Faïum et de Béni-Suëf, presque sur les bords du fameux lac Meroës et les limites du désert de Lybie, un village Copte tout entier, Tamaia, vient de quitter l'erreur pour passer au catholicisme. Les Coptes sont les descendants des Esséniens et des Thérapeutes, sectes juives du temps de Notre-Seigneur. Les Franciscains ont la charge des missions de ces contrées depuis l'an 1666.

**Statue bien méritée.** — Un monument sera bientôt érigé dans l'Etat de Kansas (Etats-Unis,) par la société d'Histoire de Quivara, au Frère-Mineur Jean de Padilla, le premier religieux martyr sur le sol américain. C'est son titre à un monument. Ce religieux faisait partie de l'expédition de Coronado, découvreur et explorateur du Kansas. Les Catholiques de cet état ont généreusement apporté leur concours pour la réalisation du projet.

#### CANADA

**Québec. — Saint-Pascal Baylon.** — La fête du saint Patron des Œuvres eucharistiques a été célébrée dans le Sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle avec une solennité inaccoutumée. Les Frères-Mineurs n'étaient pas seulement à l'autel mais encore à l'orgue, durant la grand'messe, pour y exécuter le chant d'après la méthode de Solesmes.

Le soir, les Frères convers du monastère étaient groupés pour le salut au pied du Saint Sacrement, où ils tenaient la place de leur glorieux frère saint Pascal. Un Père adressa la parole à l'assistance et fit ressortir les merveilles eucharistiques que rappellent la vie et la mort du saint Frère franciscain. Les Frères ont dû y être encouragés dans la belle vocation qu'ils tiennent de celui qui choisit les humbles de ce monde et les simples pour confondre les sages et les puissants. Les Sœurs également, qui dans l'Ordre séraphique ont pour leur glorieuse part l'adoration réparatrice devant le Saint Sacrement, reconnurent dans leur saint Patron, un modèle à imiter et un protecteur à invoquer. C'est un rôle bien beau dans l'Eglise qui leur est conféré que

celui de

Pascal l

Plusie

Pascal e

Saint Sa

de tous l

des sentin

François

jet de son

et leurs c

Ville :

dans cett

juger d'u

siasme du

sont pas r

de la Croi

Tertiaires,

grâce au b

vel élan a

tous persé

Worce

Joseph de

Pères de n

vies, les re

Tiers-Ordr

ques, c'est



dirons pas se  
de cérémonie

celui d'être les Anges adorateurs du Sacrement d'amour ; que saint Pascal les rende toujours dignes de leur noble fonction !

Plusieurs fois par jour retentit dans l'Eglise le cantique à saint Pascal et sa statue exposée dans le Sanctuaire à genoux devant le Saint Sacrement, au milieu des lys et des lumières, attirait les regards de tous les assistants. Tout était de nature à éveiller dans les cœurs des sentiments de tendre piété envers le Sacrement de nos autels. Saint François dut tressaillir dans sa gloire en voyant le Sacrement objet de son amour entouré de ses enfants et glorifié par leurs prières et leurs chants.

**Ville Saint-Paul.** — Une retraite bien consolante a été donnée dans cette bonne paroisse, par les Pères Franciscains. On peut juger d'une retraite plus encore par ses fruits que par l'enthousiasme du moment. Celui-ci a été extraordinaire, mais ceux-là ne sont pas moins grands. Un de ces fruits est l'organisation du Chemin de la Croix pour tous les vendredis de l'année sous la direction des Tertiaires, nombreuses et ferventes dans cette paroisse. De plus, grâce au bienveillant encouragement de monsieur le Curé, un nouvel élan a été donné au Tiers-Ordre parmi les hommes. Puissent-ils tous persévérer dans leurs bonnes dispositions !

**Worcester, Massachusetts. E.-U. A.** — La paroisse Saint-Joseph de Worcester vient d'avoir deux retraites prêchées par deux Pères de notre Couvent de Montréal. Elles ont été des mieux suivies, les retours ont été nombreux et pour ce qui regarde notre cher Tiers-Ordre : 115 postulants au moins ont reçu les livrées séraphiques, c'est un noyau sérieux pour une future Fraternité.

---

## Les Missions franciscaines

---

### LA POÉSIE DES VOYAGES

**U**N missionnaire en Chine raconte lui-même une de ses tournées pastorales, sous ce titre : La poésie des voyages. — « Un Frère-Mineur Missionnaire était en voyage pour obtempérer à Dame Obéissance. Par discrétion, nous ne dirons pas son vrai nom. Appelons-le le *P. Tromblon*, sans beaucoup de cérémonie. La route que devait parcourir le dit P. Tromblon, était

carrossable. Aussi, on lui payait le luxe très peu franciscain d'une voiture.

« Certes ce n'était pas un carrosse tiré par deux fringants coursiers, mais une caisse-véhicule, sans ressorts, à une seule place, et voûtée comme ces fours de campagne qui suivent les armées françaises. On est assis là-dedans à plat et on doit conserver, si on le peut, les jambes croisées comme les tailleurs quand ils tirent l'aiguille.

« Toute cette machine roulante est fixée derrière un mulet et, dans le pays que nous habitons, les mulets ne courent jamais. Ainsi sont ils formés dès leur jeunesse. La Chine étant, par excellence, le pays des traditions, celui qui voudrait faire le moindre changement à ce mode de voyager, y perdrait son latin, son grec et bien d'autres choses.

« Déjà l'oreille du P. Tromblon lui annonçait que tout était prêt ; mais cet original attendait l'heure fixée la veille.

« C'est un arrière-goût de la civilisation européenne.

« Les Missionnaires en tournée pastorale sont, d'ordinaire, partout et toujours, accompagnés d'un catéchiste qui, en voyage, fait aussi fonction de fourrier et de procureur. La position sociale du vieux P. Tromblon ne lui permettant pas les services d'un catéchiste, il voyageait seul.

« A 5 heures très précises, il ouvre la porte, et se trouve en face de l'instrument roulant, d'un mulet et d'un homme.

« Aujourd'hui, dit le P. Tromblon à ce dernier, tu as été très exact. Tu as bien fait. Tu le sais, l'étape sera longue ; nous avons dix lieues à franchir. »

« Et l'automédon de répondre : « Je le sais, Père spirituel. »

« A ce mot, vous avez reconnu que le conducteur était chrétien. Un païen bien éduqué se serait contenté de dire : « Maître. »

« Le Missionnaire s'étant hissé sur la plateforme du véhicule, et ayant arrangé ses jambes et frotté ses genoux endoloris par anticipation ou mieux par appréhension, *Sin-Koan* (1) prit son sceptre en main, cria *tri, tri, tri*, et le tout s'ébranla.

« L'air frais du matin, le renouveau qui embellissait de fleurs et de verdure les arbres et les champs, les mélodies des oiseaux, qui préparaient leurs demeures aériennes, tout charmait la vieille âme du P. Tromblon, et il entra dans des contemplations moitié mystiques, moitié poétiques.

(1) En français: Cœur large.

« Jadis  
prenais c  
me trouv  
Elles dis  
et me fais  
« D'aut  
congé et  
causés pa  
« Plusie  
sain d'une  
sier un po  
d'un pays  
ges, vignes  
comme la  
écrasée qu'  
« Tout à  
de feu, et c  
« Coursa  
« Moi, j'é  
la figure et  
de poussière  
rien disting  
Peu importe  
dix lieues...  
« Mainten  
me la tortu  
pas de sénat  
« J'admire  
blé, sur la fe  
l'obéissance,  
montrent l'ac  
sainte liberté  
mes devoirs.  
« Je travers  
chose que de  
vautrer dans  
Dieu m'a env  
de France...  
« J'observe

« Jadis, se disait-il, dans mon pays natal, pour faire dix lieues, je prenais ce qu'on appelle, je ne sais pas pourquoi, *le train*. Parfois, je me trouvais en face de personnes très honnêtes et fort vénérables. Elles disaient leur chapelet, lisaient dans le *Manuel du Tiers-Ordre*, et me faisaient partager leur repas.

« D'autres fois j'eus pour vis-à-vis des dragons qui portaient en congé et qui venaient de noyer chez le cabaretier du coin, les ennuis causés par le colonel et le brigadier.

« Plusieurs fois, j'eus devant moi, dans le train, un produit malsain d'une grande ville, ou une respectable nourrice qui devait rassasier un poupon criard et l'entretenir dans un état de propreté digne d'un pays civilisé... Arbres, maisons, tunnels, viaducs, ponts, paysages, vignes, forêts, champs, tout passait, tout fuyait, tout tournait comme la tête du voyageur, Mon âme ne pouvait s'élever vers Dieu, écrasée qu'elle était par tout ce progrès...

« Tout à coup, j'entendais le sifflet strident lancé par le monstre de feu, et on criait, on hurlait :

« Coursan... Coursan... Buffet... Cinq minutes d'arrêt. »

« Moi, j'étais arrivé... Je sortais de ce qu'on a surnommé *la gare*, la figure et les mains noires de fumée, mon cher habit tout couvert de poussière, le corps broyé, la tête bourdonnante, je n'avais rien vu, rien distingué, rien admiré parmi les chefs-d'œuvre du Créateur. Peu importe, je n'avais été dans le train qu'une heure, et j'avais fait dix lieues... Voilà le progrès!... Oh! civilisation!...

« Maintenant, j'ai évacué tout ce qui est du lièvre et je cours comme la tortue. Le mulet qui a l'honneur de me tirer, chemine d'un pas de sénateur, et moi, je régarde, je vois, je contemple.

« J'admire et j'adore Dieu sur une fleur de jujubier, sur la tige du blé, sur la feuille du millet. Les troupeaux de moutons me prêchent l'obéissance, la douceur, la pauvreté; les troupeaux de chèvres me montrent l'activité du zèle et les chevreaux qui folâtraient me disent la sainte liberté des enfants de Dieu. Les bergers me rappellent tous mes devoirs.

« Je traverse des villages. Là, je remarque et je respire tout autre chose que des pois de senteur. Les animaux à grouin, que je vois se vautrer dans la boue, me rappellent ces pauvres païens pour qui Dieu m'a envoyé ici, et aussi nos libres-penseurs et nos libres-viveurs de France...

« J'observe des pagodes, des figures du diable, grandes et petites ;

mais je vois aussi des enfants auxquels il ne manque que le baptême pour être dignes du beau ciel. Je demande à Dieu de les prendre en pitié.

« Par les portes entr'ouvertes, j'aperçois des femmes au nez camus et aux yeux taillés en amandes. Je constate que partout les filles d'Eve sont curieuses ; car celles-ci rient de mon nez aquilin et de mes yeux ronds, qu'elles disent être des yeux de bœuf.

« Je rencontre des caravanes de chameaux ; ils me rappellent Joseph vendu par ses frères et l'action admirable de la Providence. Ces animaux ruminants si précieux par leur sobriété et leur docilité, me reportent toujours aux souvenirs bibliques et cela me dilate le cœur.

« Grâce à l'allure pacifique du mulet, je sens, je palpe que je suis un être vivant, et j'en remercie le bon Dieu. Du haut de mon véhicule, je trône sur la création. Je voyage ; la vie est un voyage, et, pourvu que j'arrive à la dernière station avec l'âme en bonne santé, je serai en bonne compagnie pour l'éternité.

« Mais, voyez donc ce roquet ! Il a flairé un Européen et il vient aboyer contre ma voiture. Il me représente les attaques du démon. Va-t-en, chien hargneux !

« J'entends des enfants qui crient à mon nez et à ma barbe : « San Kouï tzen (Diable d'Occident), » et je murmure : « O Dieu, éclairez ces petits Diables « de l'Extrême-Orient. »

« Je... je... je... »

« Il en était là de sa méditation, le vénérable et mystique P. Tromblon, quand un cahot, plus violent que les autres, fit battre sa tête chauve contre la caisse roulante et il se mit à saigner du nez. Si c'était la première fois... et la dernière aussi !... Mais non.

« Sin-Koan, pour faire preuve de zèle, se mit à battre son mulet, tout comme eût fait un Européen. Quel est le plus sot des deux ? Réponse : Ce n'est pas celui qu'on croit généralement. Mais n'imitons pas le mulet chinois, et précipitons la narration.

» Donc le P. Tromblon avait déjà roulé plusieurs heures sur ce qu'on décore, par euphémisme, du nom de route et même de route *imperiale*. Il n'était que onze heures ; mais son estomac lui disait qu'il était midi.

« Père spirituel, dit Sin-Koan, nous serons bientôt à Toun-jou.

« — Ouf ! » soupira délicieusement le Missionnaire.

« Le mulet lui-même avait flairé la grande halte, et il se piquait un peu de vivacité, pas trop cependant.

« Bref,  
sous la po  
véhicule,  
ouvertes :



LE I

RECHERCHES RECHERCHES



sa banlieue,  
celui-là y pe  
terrain sur  
roc de Québ  
efforts de l'h  
tours plus or  
ment, d'assai  
puis une cinq  
une grande vi  
peu près de s  
ments histori

(1) Cette déli  
cons plus loin.

(2) Annuaire c

« Bref, le P. Tromblon est dans le village de Toun-jou ; il passe sous la porte-cochère de l'hôtel continental du lieu ; il descend de son véhicule, s'étire en tous sens et entre dans l'une des salles toujours ouvertes aux voyageurs.

(A suivre) (1)



## LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

### LE FRÈRE PAUL

#### Enfance et jeunesse



OUS avons vu que Thomas Fournier était né à Montréal ; pour être absolument exact il faut dire : dans la banlieue de cette ville. A sa naissance, en effet, ses parents étaient domiciliés « sur la partie du côteau Barron qui avoisine la rue Saint-Denis. » (2)

Celui qui voudrait aujourd'hui se représenter l'antique Ville-Marje et sa banlieue, en se contentant de jeter les yeux sur la ville actuelle, celui-là y perdrait et sa peine et son temps. L'apparence même du terrain sur lequel la cité repose n'est plus celle d'autrefois. Le roc de Québec a résisté en partie aux brigandages du temps et aux efforts de l'homme ; mais le sol plus mouvant de Montréal, ses alentours plus ou moins marécageux, ont permis ces travaux de nivellement, d'assainissement et d'embellissement, accomplis surtout depuis une cinquantaine d'années, qui ont fait sans doute de Montréal une grande ville, mais qui lui ont ravi, hélas ! tous les vestiges ou à peu près de son caractère français, de ses souvenirs et de ses monuments historiques. La cité de Maisonneuve n'a pas su allier à son

(1) Cette délicieuse page est extraite de la *Vie du P. Hugolin*, que nous annonçons plus loin.

(2) Annuaire de Ville-Marie, 5<sup>e</sup> livre 2<sup>e</sup> vol. p. 83.

ardeur pour le progrès matériel un soin aussi jaloux de son antiquité ; et on peut dire que le Montréal d'aujourd'hui ne date que d'un demi-siècle.

A la naissance de Thomas Fournier, Ville-Marie était toujours une petite ville, entourée de ses faibles fortifications françaises. « Construite au bord du fleuve, sur un emplacement mesurant 110 arpents de superficie, Montréal était ceinte d'un mur de pierre brute de 18 pieds de haut, de 4 pieds d'épaisseur à la base et de trois pieds au faite ; ... ces fortifications ne pouvaient être de quelque efficacité que contre les attaques des tribus aborigènes ; aussi les laissa-t-on peu à peu tomber en ruines ; leur démolition définitive commença en 1804. Si aujourd'hui on les rétablissait sur leur ancien site, elles s'étendraient approximativement de la rue McGill à la place Dalhousie (carré Viger) et de la rue des Fortifications à celle des Commissaires. » (1) Tout Montréal était là ; en dehors de ces murs c'était la banlieue, et c'est dans la banlieue du nord-ouest de la ville que se trouvait le coteau Barron. Il comprenait un peu plus que l'emplacement, compris entre les rues actuelles : Ontario et Sherbrooke, Saint-Laurent et Saint-Denis. Ce coteau emprunta son nom à une famille Barron qui en était propriétaire ; c'est du moins l'explication donnée dans un article consacré à la mémoire du dernier descendant de cette famille, mort en 1901. On est donc sur les lieux où naquit le Frère Paul quand, montant la rue Saint-Denis, on arrive à la côte appelée Montée du Zouave ; c'est là que ses parents avaient choisi leur domicile. Depuis quand s'étaient-ils fixés en cet endroit ? Étaient-ils là avant le siège de Montréal par les troupes anglaises ? rien ne nous l'indique. Le coteau était certainement habité depuis longtemps. Un plan de Montréal de 1758 y indique la présence d'un groupe assez nombreux d'habitations. Durant le siège, sans doute, ces chaumières durent être désertées, et leurs habitants renfermés dans la ville. Charles Fournier, à la force de l'âge, devait se trouver dans les rangs de la vaillante milice canadienne ; mais quand le nombre eut désarmé la bravoure, il rentra dans son humble demeure, pour y reprendre son travail de tous les jours, nécessaire plus que jamais au soutien de sa famille. Charles Fournier n'était pas du nombre des riches, rares d'ailleurs à cette époque de misère noire et de guerre ; sans être peut-être dans la gêne, il devait cependant trouver dans son travail les

(1) Leblond de Brumath. Hist. pop. de Montréal.

antiquité ;  
que d'un

toujours  
françaises.  
durant 110  
erre brute  
trois pieds  
que effica-  
es laissa-t.  
commença  
site, elles  
de Dalhou-  
s Commis  
rs c'était la  
ville que se  
l'emplace-  
oke, Saint-  
me famille  
ion donnée  
int de cette  
it le Frère  
côte appe-  
choisi leur  
Etaient-ils  
ien ne nous  
temps. Un  
roupe assez  
chaumières  
ns la ville.  
ns les rangs  
eut désarmé  
prendre son  
outien de sa  
s, rares d'ail-  
is être peut-  
travail les



LE FRÈRE PAUL

(d'après une peinture conservée à l'Archevêché de Montréal)

ressources nécessaires à la vie. Son métier était-il lucratif ou non à, cette époque ? nous ne saurions le dire ; il était tonnelier.

Thomas, chrétiennement élevé, sut profiter des leçons maternelles et, sous l'œil vigilant de ses parents, il passa son enfance dans ce coin de la banlieue de Montréal que nous avons décrit. C'était dans les champs et au grand air, là même où, plus tard, alors qu'il aura vieilli sous la bure franciscaine et qu'il se sera retiré tout près du lieu de sa naissance, il enverra de jeunes enfants, la veille et le jour de la Fête-Dieu, cueillir les fleurs variées des prairies que, sous sa direction, ils répandront ensuite devant le Très Saint Sacrement.

Cependant dès qu'il fut en âge, ses parents durent le diriger vers l'école, car, nous le verrons, si le Frère n'était pas un savant, il était loin d'être un ignorant. Nous ne savons pas s'il entra au collège que les Messieurs de Saint-Sulpice venaient de fonder en 1773, ou bien s'il fréquenta une de ces écoles de garçons que la même société de prêtres dévoués entretenait à Montréal. Sous le regard de ses maîtres et de ses parents, Thomas prépara son âme à la visite de Jésus. Bientôt en effet il vit arriver le jour le plus heureux de la vie pour une âme innocente qui sait déjà comprendre l'amour divin, le jour de la première communion. Notre futur Récollet eut le bonheur de participer au banquet eucharistique pour la première fois, le 28 juin 1781, il avait 12 ans. Son père et sa mère purent être témoins du bonheur de leur enfant, car ils vivaient encore tous les deux. C'est alors peut-être que Jésus, aimant divin, commença à exercer sur sa jeune âme cette attraction sainte qui l'attira plus tard dans la demeure des privilégiés du Sauveur, dans le cloître austère et riant à la fois des fils de la Pauvreté Séraphique.

Mais comme tous ceux que Dieu aime, Thomas dut connaître l'épreuve et l'adversité. Elles lui vinrent terribles. Quoi de plus douloureux en effet pour le cœur d'un enfant que de perdre sa mère, à cet âge surtout où l'amour qu'on lui porte devient plus conscient sans rien perdre de son intensité première ? Cette grande épreuve, Thomas la connut. Dieu rappela à lui l'âme de sa tendre mère, dans le courant de l'année 1783. Nous ne connaissons pas la date exacte de son décès ; mais nous savons par les actes de mariage de ses enfants, Pierre et Marie-Catherine, que Marie-Marguerite Garreau était encore de ce monde à la fin de 1782 ; d'autre part, Charles Fournier, devenu veuf, se remaria le 19 avril 1784 avec Elizabeth Bouvet. Thomas était donc dans sa quatorzième année et sa mère

en avait  
tombe ;  
vaient se  
Quand le  
Frère Pa

Il y a  
dont le se  
son bapté  
ordination  
professor  
Paul dut  
remercier  
Lecteurs,  
les dates c  
querons la  
nous sont  
ont révélé

La confi  
que ; or d  
avait eu lie  
cinq ans ; i  
La visite d  
1787, et fu  
écrivait en  
épiscopale,  
été faite de  
prédécesse  
comme il le  
moitié des  
personnes o  
(1) A cette  
son nom n'e  
qui prouve s  
il dût se tro  
ses frères ou  
D'ailleurs  
mas lui aussi

(1) Mand. d

en avait cinquante. Quatre de ses enfants l'avaient précédée dans la tombe ; presque tous les autres étaient établis. Deux seulement devaient se trouver encore au foyer paternel, Antoine et Thomas. Quand le premier se maria en 1792, l'autre était déjà devenu le Frère Paul.

Il y a des dates dans la vie que le chrétien aime à conserver et dont le souvenir embaume toujours son âme ; ce sont les dates de son baptême, de sa première communion, de sa confirmation, de ses ordinations s'il est entré dans les Ordres, de sa prise d'habit et de sa profession s'il a embrassé l'état religieux. Sans nul doute le Frère Paul dut plus d'une fois se remémorer ces dates heureuses pour en remercier le Très-Haut ; nous voudrions pouvoir les divulguer aux Lecteurs, mais nous n'aurons pas ce bonheur. Nous avons pu donner les dates de son baptême et de sa première communion, nous indiquerons la date de son départ pour le ciel ; quant aux autres elles nous sont encore inconnues. Les registres de Notre-Dame qui nous ont révélé sa première communion sont muets sur sa confirmation.

La confirmation se donnait généralement durant la visite de l'évêque ; or depuis la naissance de Thomas une seule tournée pastorale avait eu lieu, en février 1773. Le jeune Fournier entra dans ses cinq ans ; il est probable qu'il ne fut pas encore confirmé cette fois-là. La visite du diocèse, qui suivit celle de 1773, ne put avoir lieu qu'en 1787, et fut faite par le coadjuteur de Mgr d'Esglis, Mgr Hubert qui écrivait en 1788 : « Depuis deux ans que j'ai reçu la consécration épiscopale, j'en ai commencé la visite (du diocèse), qui n'avait pas été faite depuis 14 ans à raison de la guerre et des infirmités de mes prédécesseurs. » Aussi fit-il des confirmations en nombre étonnant, comme il le dit lui-même : « Quoique je n'aie pas encore visité la moitié des paroisses du diocèse, néanmoins plus de quatorze mille personnes ont déjà reçu de mes mains le sacrement de confirmation. »

(1) A cette date, Thomas Fournier était dans ses dix-huit ans, mais son nom n'est pas mentionné dans les registres de Notre-Dame ; ce qui prouve simplement qu'il fut confirmé dans une autre paroisse où il dût se trouver, lors du passage de l'évêque, soit chez quelqu'un de ses frères ou de ses sœurs, soit chez un parent.

D'ailleurs nous devons dire que depuis la perte de sa mère, Thomas lui aussi disparaît à nos yeux jusqu'en 1792. En 1782 il assiste

(1) Mand. des Evêques de Québec. V. II, p. 350.

au mariage de sa sœur Marie-Catherine ; en 1783 sa mère meurt ; en 1784 son père se remarie, ses frères sont témoins, lui seul n'y est pas ; en 1785 au mariage de Joseph à Boucherville, ses frères y assistent, lui seul encore est absent. Avait-il donc déjà quitté le toit paternel ? Peut-être était-il déjà chez les Récollets, attendant dans le silence et la retraite l'heure où il lui serait permis de revêtir les pauvres livrées de saint François d'Assise. Ce fait et les dates de sa prise d'habit et de sa profession, les registres des Récollets pourraient nous les révéler, mais ces registres où sont-ils ? Ils doivent exister pourtant, et certainement un temps viendra où ils reverront le jour, à la grande joie des historiographes et de beaucoup d'autres.

(A suivre.)

FR. ODORIC-MARIE, O. F. M.

## Variété

### Quand ils seront partis (1)



L'HOMME, habitué à jouir d'un bien, réfléchit peu au vide que produirait son absence. Il faut en être privé pour l'apprécier à sa juste valeur. On sent alors quelle large part il occupait dans l'existence.

Il en est ainsi des religieux dans une population catholique. Personne n'est aussi populaire, aussi avenant, aussi bien accueilli. La chaumière comme la chaumière s'ouvrent devant eux ; ils ne sont déplacés nulle part, ils passent partout en faisant le bien.

(1) Le plus grand et l'on peut dire le seul grief invoqué contre les religieux, par leurs adversaires, de la Chambre et du ministère en France, était celui-ci : « Ils nuisent considérablement au clergé séculier et au fonctionnement de l'organisation paroissiale. En les supprimant nous délivrerons le clergé paroissial de leur oppression. » L'Episcopat tout entier, signant une pétition en faveur des religieux, a protesté contre cette imputation, et dans toutes les *Semaines religieuses* ont paru des articles semblables à celui que nous citons, de la *Semaine religieuse d'Annecy*. (n. d. l. R.)

Leur d  
coupable  
des visag  
y a du pa  
qui sont 1

Les co  
pleins de  
d'une disc  
sciences t

Ils acc  
daigner se  
si mal et p

On s'effi  
sourde en  
seraient d  
paroisses, i  
dépens de  
mépris pou

Cette lut  
surprend g  
manifestent  
les religieu  
une moitié  
tique ancien  
en serait de  
moins perc

Ceux qui  
ments des é  
antipathique  
et ne veuler  
fermant les

venue, de m  
Dieu est c  
de produire.  
faut plus.

Comment  
l'Eglise, relig

Leur demeure est connue de tous ; les pauvres, les malheureux, les coupables, les affligés en sont les hôtes les plus assidus. Ils trouvent des visages affables, des conseils utiles, des âmes compatissantes. Il y a du pain pour ceux qui n'en ont pas, des vêtements pour ceux qui sont nus.

Les cœurs souffrants se déchargent sans réserve dans des cœurs pleins de mansuétude et de charité : les confidences y sont assurées d'une discrétion entière ; la paix renaît avec le pardon dans les consciences tourmentées par le remords.

Ils accomplissent leur ministère sans bruit, remercient Dieu de daigner se servir d'eux pour faire son œuvre, s'humilient d'y réussir si mal et prient pour ceux qu'ils ont soulagés et sauvés.

\* \* \*

On s'efforce de faire croire à une opposition secrète, à une lutte sourde entre le clergé séculier et le clergé régulier. Les religieux seraient des envahisseurs, ils violent les droits des prêtres des paroisses, ils attirent tout à eux. Leurs chapelles se remplissent aux dépens des églises. Ils vivent de privilèges et n'éprouvent que du mépris pour tout ce qui n'appartient pas à leur caste.

Cette lutte, si elle existe, doit être en effet bien secrète : on ne la surprend guère que sur les lèvres ou sous la plume de ceux qui ne manifestent pas une moindre antipathie pour les curés que pour les religieux. Semer la discorde dans le corps ecclésiastique, exciter une moitié contre l'autre, diviser pour commander, c'est une tactique ancienne. Elle a souvent obtenu des résultats prodigieux ; il en serait de même aujourd'hui, si les ruses de l'adversaire étaient moins percées à jour.

Ceux qui chassent et dépouillent les moines suppriment les traitements des évêques et des curés ; le froc des uns ne leur est pas plus antipathique que la soutane des autres. Il ne veulent pas de couvents, et ne veulent pas davantage de presbytères. Ils se font la main en fermant les chapelles ; ils n'hésiteront pas, quand l'heure paraîtra venue, de mettre les scellés sur les églises.

Dieu est de trop dans la société qu'ils rêvent et qu'ils sont en voie de produire. Curés et moines sont les hommes de Dieu : il n'en faut plus.

Comment y aurait-il une opposition réelle entre les soldats de l'Eglise, religieux et séculiers ? Les uns et les autres travaillent pour

E

re meurt ;  
ul n'y est  
s frères y  
itté le toit  
lant dans  
revêtir les  
tes de sa  
lets pour-  
s doivent  
reverront  
p d'autres.

M.



bien, réflé-  
ait son ab-  
our l'appré-  
sent alors  
dans l'exis-

catholique.  
n accueilli.  
ils ne sont

les religieux,  
celui-ci : « Ils  
l'organisation  
e leur oppres-  
gieux, a pro-  
ont paru des  
ise d'Annecy.

le même but, ils combattent sur le même champ de bataille pour la même cause.

Dans les diocèses, les évêques sont établis pasteurs pour paître le troupeau de Jésus-Christ. A la tête des paroisses ils placent des prêtres pour y exercer le ministre ordinaire et de tous les jours. Les prêtres baptisent, administrent les sacrements, bénissent les mariages, préparent les mourants au redoutable passage du temps à l'éternité, enseignent le catéchisme aux petits enfants, prêchent la parole de Dieu. Ils sont constitués d'une manière fixe sur un territoire déterminé pour y dispenser les trésors de la grâce et du salut.

A côté d'eux les religieux sont des auxiliaires précieux. Troupes mobiles, elles se portent sans délai et selon les besoins, là où elles sont appelées. Aucun d'eux ne confesse, ne prêche, ne remplit une fonction du ministère sacré, si l'évêque ne le lui a permis, si le curé ne l'en a sollicité. Aussitôt qu'un désir lui est manifesté, il accourt, se met au travail pour lequel il est venu ; et, sa tâche achevée, il rentre modestement dans son couvent, ou va porter ailleurs les mêmes secours.

Un curé est malade, il n'a point d'aide, les prêtres du voisinage sont éloignés, retenus dans leurs paroisses. Le religieux arrive, remplace le curé, baptise, prêche, catéchise, confesse ; il soigne le pasteur malade, l'assiste s'il est en danger. Rien ne souffre, le bien se fait.

Une solennité survient ; le curé est accablé de travail, on veut donner plus de relief à ce jour ; c'est une première communion, l'adoration perpétuelle, un pèlerinage, la fête du patron. Le missionnaire apporte son concours, à la grande joie de tous.

Les retraites pascales, les jubilés, les missions peuvent difficilement avoir lieu, si l'on n'a une société de prêtres formés à cet emploi, libres de leur temps et de leurs mouvements, toujours prêts à obéir au premier signe des évêques et des curés.

Tous ces faits sont publics et palpables ; ce que l'on ne parviendra pas à découvrir, c'est la désorganisation du service paroissial détourné à leur profit par les religieux, condamnés d'avance contre toute raison et tout droit.

\* \* \*

Quand il seront partis, une somme incalculable de bien spirituel et temporel ne se fera plus. Les fidèles regretteront ces amis si dévoués ; les prêtres, ces auxiliaires si affectueux et si serviables. Le

culte di  
fermées,  
core, et l  
l'erreur e



\*\*\*\*\*



— Mais c

— Eh !

mauvaise hu

— Eh bie

j'ai justeme

démontrer l

petite ville c

un mandat

bureau avec

tout mainten

ment possibl

il constituait

d'une prime

étaient fort co

tout espoir.

Deux petit

culte divin en souffrira ; de nombreuses maisons de prière seront fermées, les sacrements seront moins fréquentés, la foi diminuera encore, et la France s'enfoncera de plus en plus dans les ténèbres de l'erreur et le froid de la mort.

(Semaine d'Annecy)



## Chronique Antonienne



### Saint Antoine a sa fierté



IER, j'ai rencontré un de nos abonnés qui me dit à brûle-pourpoint : « Ah ! votre saint Antoine ! il ne m'a jamais exaucé ! »

— Vraiment ! et comment l'avez-vous invoqué ?

— Eh bien ! tout simplement, en l'appelant à mon aide quand je cherchais inutilement un objet quelconque.

— Mais comment le lui demandiez-vous ?

— Eh ! je vous l'ai dit : il est vrai, quelquefois, avec un peu de mauvaise humeur, on n'est jamais gai quand on est... ennuyé.

— Eh bien ! mon ami, je crois que vous avez fait fausse route, j'ai justement une histoire personnelle à vous raconter pour vous démontrer le fait. L'été dernier, à la campagne, près d'une jolie petite ville du Var, je cherchais, pendant huit ou dix jours de suite, un mandat postal que je savais positivement avoir déposé sur mon bureau avec la lettre d'envoi, dans une liasse d'autres lettres, le tout maintenu par un presse-papiers ; il n'y avait donc pas d'enlèvement possible. Le mandat n'était pas important comme valeur, mais il constituait une note de comptabilité pour justifier du paiement d'une prime d'assurance, et les formalités à faire pour la rétablir étaient fort compliquées : j'allais les commencer après avoir perdu tout espoir.

Deux petits Piémontais franchirent un matin la grille de l'avenue

et déballaient sur la terrasse des chromolithographies de toutes grandeurs, devant les yeux ébahis des fermiers, qui choisissaient leurs saints patrons et les bonnes Mères les plus enluminées.

— Avez-vous des saint Antoine de Padoue ?

— Oh ! si, signor, nous en avons beaucoup.

Je choisis dans le tas un fort joli chromo du bon Saint, avec une guirlande de médaillons représentant ses principaux miracles ; prix débattu : 60 centimes.

Je remonte clouer l'image au chevet de mon lit, je contemple de plus près tous les petits sujets de la guirlande et j'admire la finesse de la tête du Saint, qui semblait fixer ses jolis yeux noirs sur les miens.

Je songe tout naturellement à mon mandat postal, et je ne sais par quelle inspiration mes genoux fléchissent, tandis qu'une très fervente invocation monte à mes lèvres avec la promesse du cinquième de la somme du mandat à retrouver.

Je me relève et me retourne instinctivement vers ma table de travail, où se trouvait le dossier inutilement fouillé tant de fois.

L'angle d'une lettre pliée en quatre dépassait légèrement la petite liasse ; je la tire à moi, et, le soleil dardant un rayon sur le pli, je n'ai même pas besoin de l'ouvrir pour reconnaître à la transparence le bienheureux mandat plié au centre.

Je cours haletant vers les miens, en m'écriant : « Je tiens mon petit miracle, voilà le mandat ! »

— C'est le cadeau du nouvel hôte que tu as introduit dans ta chambre ?

— Non, c'est un acte de foi doublé d'un acte d'humilité, j'ai courbé la tête et le genou comme le fier Sicambre, et voilà la réponse. »

Saint Antoine a sa fierté ; on en prend souvent trop à l'aise avec lui, et j'avoue très humblement que j'avais fait, moi aussi, comme mon sceptique interlocuteur, je m'étais exclamé en maintes circonstances : « Ah ! saint Antoine de Padoue ! » comme j'aurais dit : « Sapisti ! » mais je n'avais jamais songé à une humble prière.

Saint Antoine a sa fierté : pouvons-nous lui faire un tort de garder ses distances !

E. DE VITROLLES.

(*Bulletin du Pain Spirituel.*)

**Saint Antoine et les enfants.** — Saint Antoine n'est pas seulement le Saint favori des catholiques, les schismatiques et les Turcs savent aussi placer leur confiance en sa puissante intercession. Nous lisons ces quelques détails dans une lettre de Jérusalem :

« C'est i  
malades  
bon Sai  
comme  
leur enf  
deux, le  
désir de  
l'heure fi  
l'Ordre,  
mun de  
d'ailleurs  
bonne co  
tant qu'i  
temps pi  
les même  
habillé co  
Une p  
relate la  
Anges pr  
« Après  
cette réfle  
sion ; den  
appelle ici  
le jour de  
« Après  
nent d'abo  
entre autre  
gieux, la fa  
relique du  
doré, est  
représenté  
tre un livre  
« Oserai-  
suivie par  
vaches, mo  
à poil, qui,  
Enfin vient  
les rues de  
maux s'arré

« C'est ici une pieuse coutume d'offrir à saint Antoine les enfants malades ou chétifs, et les parents, en agissant ainsi, espèrent que le bon Saint protégera les êtres bien-aimés qu'ils lui consacrent. Voici comment se fait cette consécration : après avoir promis d'habiller leur enfant en franciscain durant six mois et quelquefois un an ou deux, les parents se rendent auprès du prêtre et lui manifestent leur désir de placer l'enfant sous la protection de saint Antoine ; puis, à l'heure fixée, ils le portent à l'église et le revêtent du petit habit de l'Ordre, sur l'autel même du Saint. C'est pour cela qu'il est très commun de voir nombre de petits franciscains dans les rues ; ils font d'ailleurs bonne impression sur les visiteurs par leur gaieté et leur bonne conduite. On assure que jusqu'ici aucun enfant n'a été malade tant qu'il a conservé la bure franciscaine. Lorsque l'intervalle de temps promis par les parents est achevé, on dépouille l'enfant avec les mêmes cérémonies, et il s'en retourne à la maison paternelle habillé comme tout le monde. »

**Une procession peu banale.** — Une correspondance d'Assise relate la manière fort curieuse dont se célèbre, à Sainte-Marie des Anges près Assise, la fête de saint Antoine de Padoue :

« Après la procession du Saint Sacrement, un bon Frère faisait cette réflexion tout haut : « Aujourd'hui, le Maître est allé en procession ; demain ce sera le tour *del Piccino* (du Petit). » C'est ainsi qu'on appelle ici saint Antoine de Padoue. Il est si aimé par les fidèles que le jour de sa fête est aussi bien chômé que le dimanche.

« Après la grand'messe solennelle, la procession s'organise. Vient d'abord, le cierge à la main, les membres des diverses confréries, entre autres celle de saint Antoine, toutes en costume, puis les religieux, la fanfare, les chantres, le célébrant et ses ministres tenant une relique du saint. La belle statue du Thaumaturge, placée sur un trône doré, est portée par huit hommes de la confrérie... Le Saint est représenté debout, tenant une branche de lis d'une main, et de l'autre un livre ouvert sur lequel apparaît l'Enfant Jésus.

« Oserai-je le dire? . . . Et pourquoi pas ? La statue du Saint est suivie par . . . une véritable ferme : chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches, moutons, chèvres et autres animaux domestiques à plumes ou à poil, qui, sans cris ni désordre, font cortège au saint Thaumaturge. Enfin vient la foule des fidèles. La procession, après avoir parcouru les rues de Sainte-Marie des Anges, rentre dans la basilique ; les animaux s'arrêtent et attendent la bénédiction de saint Antoine. Le

célébrant prend pour cela la relique et bénit tous les *êtres* présents. La bénédiction donnée, l'immense *basse-cour* élève la tête et fait entendre un concert, sinon harmonieux, du moins peu banal, jusqu'à ce que la statue du saint ait disparu à ses regards. »

Il est fort probable que cet usage remonte jusqu'au moyen âge, temps où la foi était en même temps plus naïve et plus profonde que de nos jours. Peut-être était-il destiné à rappeler le pouvoir exercé par saint Antoine sur les animaux durant sa vie mortelle !

**Une répartie de saint François de Sales.** — On rencontre parfois des prétendus savants qui blâment ou ridiculisent la confiance des foules envers saint Antoine, et se refusent à admettre l'efficacité des promesses qui lui sont faites. Ce travers d'esprit ne date pas d'aujourd'hui : déjà au *xvi<sup>e</sup>* siècle, des sceptiques essayaient de discréditer l'usage populaire de s'adresser au Thaumaturge de Padoue pour retrouver les objets perdus. Or, saint François de Sales ne dédaignait pas de réfuter ces critiques : « Dieu, s'écriait-il, a fait voir que tel est son bon plaisir — de faire retrouver, par l'intercession de saint Antoine, les choses perdues, — puisqu'il a cent fois opéré des miracles par ce saint. Pourquoi ne pas croire à l'évidence des faits ? »

Une autre fois, le grand évêque de Genève disait, avec sa verve habituelle, à un de ces esprits forts qui riait de la dévotion à saint Antoine : « Vraiment, Monsieur, j'ai envie que nous fassions ensemble un vœu à ce saint *pour recouvrer ce que nous perdons tous les jours*, vous la simplicité chrétienne, et moi l'humilité dont je néglige la pratique. »

Ces piquantes paroles de l'aimable saint François de Sales sont bien propres à nous encourager dans notre confiance envers le bon saint de Padoue.

**Nouveaux Sanctuaires en Italie.** — Monte Paolo, montagne alpestre du centre de l'Italie, possède un Sanctuaire dédié à saint Antoine de Padoue. Saint Antoine, en effet, après le Chapitre d'Assise, inconnu et oublié, fut réclamé par le Provincial de Romagnes, qui l'envoya à Monte-Paolo pour dire la messe aux religieux qui y vivaient en solitaires.

Un oratoire desservi par les Frères-Mineurs perpétua le souvenir de ce séjour du Saint dans cette solitude. Mais le temps l'avait depuis longtemps ruiné.

Par les soins du P. Théophile de Socci, Franciscain de Toscane, un nouveau temple gothique, des plus gracieux, dit-on, vient d'y être

construit.  
nier.

La ville  
au grand  
cardinal F



\*\*\*\*\*

Au R

**V**OUS faite  
çois, de  
la divi  
Francis

Il s'agit de  
venus deman  
Ils avaient pr  
toutes les diff  
Dieu en avait  
dire à ces ch  
donner une pr  
concertées de  
s'évanouir suc  
sence de l'imp  
désolation, de  
c'était au cont  
Père du ciel  
nous. »

Je vais vous  
la confiance de  
Le Rév. Pè  
Congrégation d  
n'y a pas d'autr  
Frères s'apprê  
de leur embarr  
les conduire. N  
vent à l'adresse  
les reçoit ; mai  
qu'on les a con  
M. le Curé de l  
absent, et que, c  
connait même p

construit. Il a été inauguré solennellement au mois d'octobre dernier.

La ville de Milan aura aussi bientôt un nouveau temple consacré au grand Thaumaturge. Il sera desservi par les Franciscains. Le cardinal Ferrari en a béni la première pierre, le 8 décembre dernier.



### Reconnaissance à la Divine Providence

\*\*\*\*\*

Au Révérend Père, Directeur de la *Revue*,

**V**OUS faites souvent connaître à vos Lecteurs les faveurs obtenues de saint François, de saint Antoine, etc. Je voudrais en ce moment publier une faveur de la divine Providence vis-à-vis de ses enfants de prédilection : les pauvres Franciscains.

Il s'agit de quelques-uns de vos Frères qui, exilés de leur chère France, sont venus demander l'hospitalité à cette bonne terre du Canada, toujours si généreuse. Ils avaient pris leurs mesures de telle sorte qu'à leur débarquement à New-York, toutes les difficultés du voyage fussent aplanies, autant que possible. Mais le bon Dieu en avait disposé tout autrement : il voulait, dès leur arrivée sur la terre d'exil, dire à ces chers enfants combien leur sacrifice lui était agréable ; il voulait leur donner une première récompense. Voici donc qu'en effet toutes les mesures si bien concertées de nos voyageurs sont dénuées de leur effet ; ils voient leurs espérances s'évanouir successivement les unes après les autres, pour ne les laisser qu'en présence de l'imprévu. Que faire ? Pour des personnes sans foi, c'eût été un motif de désolation, de découragement. Pour des chrétiens, et surtout pour des religieux, c'était au contraire une invitation à s'adresser filialement au meilleur des pères, au Père du ciel et à lui dire avec l'aimable abandon de l'enfant : « Père, assistez-nous. »

Je vais vous dire avec quelle délicate attention, avec quelle tendresse il justifia la confiance de ses enfants.

Le Rév. Père A., chef de la petite caravane, apprenant que les Pères de la Congrégation du Très Saint Sacrement étaient établis dans la ville, déclare qu'il n'y a pas d'autre solution que de recourir à eux : leur adresse est demandée, et nos Frères s'apprentent à s'y rendre, quand un bon catholique de New-York, témoin de leur embarras, s'avance timidement vers eux et leur offre généreusement de les conduire. Nos voyageurs acceptent son offre avec reconnaissance. Ils arrivent à l'adresse indiquée, espérant que leurs difficultés vont disparaître. Un prêtre les reçoit ; mais, nouvelle déception, il leur dit qu'ils se sont trompés d'adresse, qu'on les a conduits non pas chez les Pères du Très Saint Sacrement, mais chez M. le Curé de la paroisse du Très Saint Sacrement ; il ajoute que M. le Curé est absent, et que, dès lors, il ne peut, à son grand regret, leur rendre service ; il ne connaît même pas l'adresse des Pères du Très Saint Sacrement.

Les exilés se disposent à partir, quand M. le Curé rentre. Dès qu'il les aperçoit il s'avance vers eux : « Vous êtes sans doute des exilés, des persécutés de France. Que pourrais-je faire pour vous ? Parlez, je serai bien heureux de vous être utile. » Il écoute leur récit avec un vif intérêt, puis, sans rien dire, s'absente quelques moments et revient avec une abondante aumône. « Tenez, leur dit-il avec une physionomie toute joyeuse, voilà une aumône que je vous prie d'accepter ; elle vous permettra de faire face à vos dépenses. Je ne vous demande que de prier pour moi. Je vous impose aussi une autre condition : je veux qu'avant votre départ de New-York vous preniez un bon repas et que vous vous procuriez les provisions nécessaires pour le trajet en chemin de fer ; vous vous adresserez à cet effet au restaurant X... , situé à proximité de la gare, c'est là que descend Monseigneur l'Archevêque. Vous avez bien entendu ma condition, n'est-ce pas ? » Le Révérend Père de se r'écrier : « Sans doute les Franciscains sont des pauvres, des mendiants, mais les Curés ont, eux aussi, besoin de ressources pour leurs œuvres ; nous n'acceptons cette somme qu'à titre d'emprunt. » Mais le Curé ne veut pas entendre raison et les voyageurs sont obligés de déferer à son désir.

C'était la première surprise que l'aimable Providence réservait à nos chers exilés. Ils reprennent la direction du port, le cœur rempli d'allégresse, confus de cette manifestation si visible de la Providence... Leur obligant cicérone les avait fait voyager en tramway à ses frais, et ils étaient 14, déclarant ne vouloir d'autre dédommagement que la joie de sa conscience.

À l'arrivée à la gare, troisième surprise : c'est une personne qui, sous prétexte de tendre la main au Révérend Père lui glisse habilement une aumône et disparaît aussitôt ; puis deux autres qui, spontanément, se disputent le bonheur de payer la dépêche que nos voyageurs envoient au couvent de leur destination.

La Providence devait leur ménager une dernière surprise. Nos exilés, bien fatigués, voulaient prendre un repas avant de partir ; c'était, d'ailleurs, une des conditions de l'aumône du Curé. Mais très peu de restaurants sont ouverts à New-York, le dimanche, et celui auquel nos voyageurs s'étaient adressés était très-onéreux. Nos Frères se demandent ce qu'ils vont faire dans la circonstance, lorsqu'un Canadien s'approche d'eux et leur parle français. Ils lui exposent leur difficulté, et lui, tout joyeux, de leur dire : « J'ai un ami qui est restaurateur ; il habite à 20 minutes de la gare ; bien que je sois pressé par le temps, je vais vous conduire chez lui, il vous procurera un repas à des conditions très modiques. »

Vous avez deviné, Rév. Père, quelle fut la première action de nos exilés dès leur installation dans le train. Inondés de joie et de reconnaissance, à la vue de tant de bienfaits, ils ne pouvaient se contenter de manifester leurs sentiments au bon Dieu d'une manière privée ; ils voulaient le chanter, le louer et le bénir d'une manière publique, et tous, comme mus par la même pensée, entonnent le *Te Deum* et le *Magnificat*, associant ainsi dans le même témoignage de gratitude et Jésus et Marie.

Tels sont, Rév. Père, les quelques faits que je désirais publier en témoignage de reconnaissance envers la divine Providence. N'est-ce pas que je fais bien ? Vos Lecteurs, j'en ai la conviction, y goûteront de la joie et de la consolation. Ce court récit leur montrera de quelle sollicitude pleine d'amour la divine Providence entoure ceux qui se confient en elle, et il leur dira que si, parfois, le bon Dieu nous

soumet à l'é  
de sa tendre  
de son enfan



**Beaumont**  
ped, et il en  
l'église et pa  
mençâmes ur  
veur obtenue  
ter, mais le di  
tre sa chusss  
de la neuvair  
guéri. Homm

**Fall River**  
pour faveurs o

**Saint-Charles**  
cèrement le b  
messe de faire  
donnés par l'er

**Saint-Narcisse**  
je dois au Frèr  
mer que j'ai ob  
ans, un *Pater*,  
*Revue*.

**Côte-Saint-Luc**  
faveurs obtenue

**Sainte-Thérèse**  
la guérison d'un

**Fall River**  
avec promesse c

— Mon enfan  
sait insensiblem  
cin déclarait tou  
mal disparut, il

**Sainte-Marie**  
complète guérisc  
et j'ai toujours r  
moi.

— Je dois la s  
tion dans la *Revi*

soumet à l'épreuve, ce n'est que pour donner ensuite des témoignages plus sensibles de sa tendresse : telle une mère se dérobe pendant quelques instants aux regards de son enfant désolé, pour le couvrir ensuite de ses affectueuses caresses.

Exsul.

## REMERCIEMENTS

### ADRESSÉS AU BON FRÈRE DIDACE

**Beauport.** — 14 juillet 1902 — Le printemps dernier, mon mari s'est foulé un pied, et il en a beaucoup souffert il ne pouvait endurer sa chaussure pour aller à l'église et par conséquent il se trouvait forcé de manquer à la messe. Nous commençâmes une neuvaine au bon Frère Didace, avec promesse de publier la faveur obtenue ; dans les premiers jours de la neuvaine, le mal semblait augmenter, mais le dimanche qui se trouvait le sixième jour, le pauvre estropié put mettre sa chaussure, et aller à l'église, quoiqu'il sentit encore des douleurs ; à la fin de la neuvaine, il n'éprouvait plus que de légères douleurs et maintenant il est guéri. Hommages et reconnaissance au bon Frère Didace.

J. L. C.

**Fall River, Mass.** — 12 mars 1902. — Remerciements au bon Frère Didace pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier.

Abonnée.

**Saint-Charles de Bellechasse.** — 21 mars 1901. — Je viens remercier sincèrement le bon Frère Didace pour la guérison de mon petit Jules, après la promesse de faire publier dans la *Revue*, et l'offrande de 10 centins à saint Antoine, donnés par l'enfant lui-même.

W. G.

**Saint-Narcisse.** — S'il vous plaît d'insérer dans la *Revue* la reconnaissance que je dois au Frère Didace pour les grandes faveurs que j'ai reçues ; car je puis affirmer que j'ai obtenu de lui la santé de mon mari, en récitant tous les jours depuis 2 ans, un *Pater, Ave, Gloria*, en son honneur, avec promesse de le publier dans la *Revue*.

Une Tertiaire abonnée

**Côte-Saint-Paul.** — Remerciements au bon Frère Didace pour deux grande faveurs obtenues, avec promesse de les publier dans la *Revue*.

**Sainte-Thérèse de Blainville.** — Veuillez insérer dans la *Revue franciscaine* la guérison d'une personne, obtenue par l'intercession du bon Frère Didace.

**Fall-River-Mass.** — Remerciements au bon Frère Didace pour argent retrouvé, avec promesse de publier.

D. G.

— Mon enfant avait l'œil bien malade : il se couvrait d'une tache qui grandissait insensiblement et menaçait de lui faire perdre complètement cet œil. Le médecin déclarait tout remède inutile. Nous fîmes une neuvaine au Frère Didace, le mal disparut, il n'en reste presque plus de trace.

Dme. R.

**Sainte-Marie.** — Mes remerciements au bon Frère Didace qui m'a obtenu une complète guérison. Il y a longtemps que j'aurais dû m'acquitter de cette promesse et j'ai toujours retardé, j'en demande pardon à ce bon Frère et le prie de veiller sur moi.

Abonnée

— Je dois la santé de mon mari au Frère Didace avec la promesse de publication dans la *Revue*.

Abonnée

## Bibliographie

**Deux martyrs français de l'Ordre des Frères-Mineurs. — Le R. P. THÉODORIC BALAT et le Fr. ANDRÉ BAUER, massacrés en Chine le 9 juillet 1900.**

Aperçus biographiques par L. de KERVAL. Un vol. in-8, de 452 pages, orné de gravures hors texte. Prix : 80 cts chez les Franciscains Missionnaires, 180 Grande Allée, Québec.

**Le Rév. P. Hugolin de Doullens** ou LA VIE D'UN FRÈRE MI-NEUR MISSIONNAIRE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE, PAR L. DE KERVAL. Un volume in-8 orné de gravures hors texte. Prix : 75 cts, 180 Grande Allée, Québec.

Voici l'appréciation élogieuse que daigne faire de ces deux ouvrages Sa Grandeur Mgr Bégin archevêque de Québec, dans une lettre au T. R. P. Raphaël d'Aurillac, Provincial des Franciscains.

« La lecture de pareils ouvrages fait du bien à l'âme. Elle donne un nouveau courage ; elle porte à l'abnégation, à l'esprit de sacrifice, à la patience dans les épreuves, à l'amour de Dieu et du prochain ; elle fait apprécier davantage les travaux et le mérite de ces héroïques missionnaires dont la vie et la mort sont une éloquente prédication.

« Je fais des vœux pour que ces délicieux ouvrages se répandent dans toutes nos bonnes et chrétiennes familles et y soient un aliment de foi, de piété et d'apostolat.

« Nos Tertiaires franciscains, si nombreux ici et si zélés, contribueront beaucoup, sans aucun doute à leur diffusion et je les recommanderai moi-même à mon clergé . . . . . »

**S. S. D. N. Leonis P P. XIII, Acta ad Tertium franciscalem Ordinem spectantia**, COLLECTA A P. FR. MARIANO FERNANDEZ GARCIA. O. F. M. QUARACCHI 1901

*Se trouve au Collège Saint-Antoine, Via Merulana 124, Rome, Italie. Prix : 2 francs.*

Il est réconfortant de voir les Pères du Collège de Quaracchi qui se livrent à l'édition des grands auteurs franciscains : Saint Bonaventure, Alexandre de Halès etc . . . se distraire de ces importants travaux, en donnant au public des ouvrages non moins utiles, mais de moins longue haleine.

C'est ainsi qu'un des Pères de ce Collège, sur l'ordre du R<sup>me</sup> Père Vicaire Général, a réuni en un volume les actes de S. S. Léon XIII touchant le Tiers-Ordre de saint François. Ces actes étant très nombreux, il importait de bien les classer et de donner une table des matières claire et facile. C'est ce qu'a fait le Rév. Père Mariano. Une I<sup>e</sup> Section de l'ouvrage contient les actes par lesquels Léon XIII loue saint François et recommande le Tiers-Ordre. — Une 2<sup>e</sup> Section

reprodu  
Tiers-Or  
lèges acc  
démontre  
et sainte  
d'indulge



**SAINT-**  
monde Th

de religio

Montr

Lahaise, l

— Frat

religion Fr

sion, à l'ég

— Frat

née Aglaé

après 12 an

— Frat

Blanchette,

Saint-

saillon, née

58 ans, apr

— Dame

sabeth, déc

fession.

Québec

çois, Tertia

Attaqué par

résignation vr

Sherbro

de Padoue,

Sherbrooke,

fession.

— Dame

reproduit les actes qui expliquent la nature et le gouvernement du Tiers-Ordre. — Une 3<sup>e</sup> Section comprend les grâces, faveurs et privilèges accordés au Tiers-Ordre. — Dans une 4<sup>e</sup> sont réunis les actes qui démontrent la dévotion personnelle de Léon XIII pour saint François et sainte Claire. Deux appendices donnent les dernières concessions d'indulgences.



## NÉCROLOGIE

**SAINT-BRIEUC, (France).** — Fr. Laurent de Pleudaniel, dans le monde Théophile Kérambrun, diacre, décédé le 7 avril, après 4 ans de religion. Il avait fait sa profession religieuse à Montréal.

Montréal. — Fraternité Saint-Antoine. — Dame François Lahaie, Dlle Augustine Martel, Dlle Georgianna Lapointe.

— Fraternité Saint-Joseph. — M. Toussaint Beaudin, en religion Fr. Bernard, décédé le 28 avril 1903, après 5 ans de profession, à l'âge de 77 ans.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Dame Alexis Ferland, née Aglaé Paradis, en religion Sr Ste Elisabeth, décédée le 23 avril, après 12 ans de profession.

— Fraternité Notre-Dame des Anges. — Dlle Philomène Blanchette, décédée le 20 avril, après 36 ans de profession.

Saint-Enfant-Jésus de Montréal. — Dame Edmond Bisailon, née Joséphine Bourdeau, en religion Sr St Edmond, âgée de 58 ans, après 12 ans de profession.

— Dame Anthime Arbigne, née Elise Dufresne, en religion Sr Elisabeth, décédée le 5 mars 1903, âgée de 48 ans, après 10 ans de profession.

Québec. — M. Georges Langlais, en religion Fr. Georges-François, Tertiaire isolé, décédé le 29 mars, à l'âge de 62 ans.

Attaqué par un mal implacable, il voyait venir la mort avec une patience et une résignation vraiment héroïques.

Sherbrooke. — M. Ferdinand Favreau, en religion Fr. Antoine de Padoue, ancien zouave pontifical, né à Boucherville, décédé à Sherbrooke, le 12 avril 1903, à l'âge de 61 ans, après 3 ans de profession.

— Dame Pierre Boisvert, née Euphémie Paquette, en religion

Sr Véronique, décédée le 14 avril 1903, à l'âge de 56 ans, après 3½ ans de profession.

**Fall-River.** — Dame George Laplante, née Françoise Chouinard, en religion Sr Ste Anne, décédée le 15 janvier, à l'âge de 78 ans.

**Montmagny.** — Dame Gaspard Couillard, née Délima Fournier, en religion Sr St François, décédée le 13 avril 1903, âgée de 50 ans, après 5 ans de profession.

Femme chrétienne et vertueuse, Tertiaire modèle, pendant ses longues souffrances elle montra toujours une douceur inaltérable et une parfaite résignation à la sainte volonté de Dieu. Elle faisait partie de l'Association du Chemin de Croix perpétuel.

**Saint-Chrysostome.** — M. Moïse Beaudin, en religion Fr. Jean, décédé le 1<sup>er</sup> mai 1903, âgé de 39 ans, après quelques semaines de profession.

**Saint-Alban.** — Dame Exorine Leclerc, épouse de Sieur Arthur Marcotte, en religion Sr Ste Marguerite de Cortone, décédée le 26 mars 1903. Profession sur son lit de mort.

— Dame Délima Matte, épouse de Sieur Philémon Savard, en religion Sr Ste Elisabeth de Hongrie, décédée le 20 avril 1903.

**Saint-Ours.** — Fraternité de l'Immaculée-Conception.

— Dame Euchariste Fontaine, née Suzanne Brodeur, en religion Sr Ste Suzanne, décédée le 14 avril, à l'âge de 68 ans, après 6 ans de profession.

**L'Assomption.** — M. le Docteur Ludger Forest, décédé après 10 ans de profession. C'était le médecin des pauvres.

**Sainte-Monique.** — Dame Antoine Pinard, née Zoé Beauchemin, décédée le 20 janvier, à l'âge de 79 ans, après 15 ans de profession.

Fervente Tertiaire, très fidèle à sa Règle, elle fut préparée à une sainte mort par une longue maladie.

— Dame Louis Foucault, née Julie Vincent, décédée le 24 avril, à l'âge de 87 ans après 19 ans de profession.

— Dame Pierre Lachance, née Olive Champagne, décédée au mois de janvier, à l'âge de 82 ans, après 4 ans de profession.

— Dame Francis Levasseur, née Olive Thérien, décédée au mois de mars, après quelques années de profession.

— M. Pierre Lachance, décédé à l'âge de 80 ans, après 4 ans de profession.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — Dame Germain.

B. I. P.